



## PRODUIRE, ÉDITER ET VENDRE SES CARTES : LE CAS DES IMPRIMÉS DE PIERRE DUVAL A PARIS AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

Geoffrey PHELIPPOT (EHES-CAK)

Du temps des Sanson, Pierre Duval, d'Abbeville, géographe du roi et leur parent, fit son unique occupation de la géographie. Quoiqu'il aimât le travail, ses ouvrages paraissent négligés, et ne sont pour la plupart que des copies de cartes des Sanson<sup>1</sup>.

C'est par ses mots que le géographe Didier Robert de Vaugondy dresse une comparaison peu valorisante de Pierre Duval avec son oncle Nicolas Sanson<sup>2</sup>. Dans son *Essai sur l'histoire de la géographie*, Robert de Vaugondy se pose en défenseur de l'héritage cartographique de la famille Sanson au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont il est le descendant direct<sup>3</sup>. Dans un temps qui serait celui de la famille Sanson, Pierre Duval semble avoir peu de place pour se mouvoir en tant que producteur de cartes. Il semble réduit à sa seule capacité de copieur des cartes de Nicolas Sanson, le premier de la dynastie des cartographes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>. Duval est pourtant bien un Sanson, mais il n'en porte pas le nom. Comme son oncle, il obtient le titre de géographe du roi, qui lui confère une reconnaissance de ses travaux de cartographe par la monarchie française<sup>5</sup>. Pourtant, sa production révèle une réelle volonté de se distinguer de sa prestigieuse ascendance et de profiter des nouvelles possibilités offertes par l'imprimerie en matière de cartographie. Avec à son actif plus d'une centaine de cartes et une dizaine d'atlas, Pierre Duval réalise également huit jeux géographiques destinés à l'apprentissage

<sup>1</sup> Didier Robert de Vaugondy, *Essai sur l'histoire de la géographie*, Paris, chez Antoine Boudet, 1755, p. 225.

<sup>2</sup> Quelques années auparavant, on retrouve une critique similaire de Pierre Duval sous la plume de Nicolas Lenglet Dufresnoy dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, Paris, chez Pierre Gandouin, vol.4, 1735, p. 2

<sup>3</sup> Sur la famille Vaugondy, voir en particulier la thèse de Mary Sponberg Pedley, *Bel et utile : the work of Robert de Vaugondy family of mapmakers*, Tring, Herts, England, Map Collector Publications, 1992, 251 p.

<sup>4</sup> Cette dynastie de cartographes français a été largement étudiée dans la thèse de Mireille Pastoureau, *Les Sanson : cent ans de cartographie française : 1630-1730*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris-Sorbonne, Paris, 1982.

<sup>5</sup> Pierre Duval l'obtient en 1650 et Mireille Pastoureau note qu'il « faisait partie des officiers de la Maison du roi en qualité de géographe et pour 350 livres de gage, ce qui était une somme modeste » dans Mireille Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviii siècles): répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque nationale, 1984, p.



ludique de la carte<sup>6</sup>. Ainsi, cet article explore son activité et ses pratiques de géographe dans le processus de production cartographique.

La relation entre l'imprimé cartographique et l'imprimé traditionnel a été au cœur des préoccupations historiographiques des dernières années<sup>7</sup>. Par exemple, l'historien David Woodward fait paraître un petit livre dans lequel il explore la production cartographique comme l'une des composantes du monde de l'imprimé en général<sup>8</sup>. Ce texte regroupe ses trois conférences données à Londres lors des *Panizzi Lectures* et retrace le processus de production cartographique dans l'Italie de la Renaissance. Selon lui, ce processus est structuré en trois étapes essentielles impliquant différents acteurs : auteurs et graveurs, imprimeurs et éditeurs, et consommateurs<sup>9</sup>. C'est la méthodologie de Woodward que je vais appliquer aux imprimés cartographiques de Duval. De plus, le développement de l'imprimerie durant cette période a permis de multiplier la production de livres, d'images en tout genre et de cartes. En permettant l'accessibilité croissante à des mémoires et récits de voyage, les cartographes ont pu avoir accès à une documentation riche et diversifiée pour réaliser leurs travaux. Surtout, l'imprimerie a facilité la création de « cartes en série<sup>10</sup> » ainsi qu'une forme de standardisation et d'homogénéisation de leur production. Ces « impacts intellectuels d'un changement technologique<sup>11</sup> » permettent la diffusion de cartes à plus grande échelle, d'un pays à l'autre, et pour différents publics. À ce titre, la production cartographique s'intègre dans celle de l'imprimé et de l'estampe en particulier. En effet, Marianne Grivel rappelle que « la carte géographique est une estampe<sup>12</sup> », c'est-à-dire une image imprimée sur papier. L'une des différences majeures entre une estampe et une carte réside bien plus dans la fonction auctoriale exercée par le cartographe que dans sa fonction éditoriale. Sur ce dernier point, la production cartographique suit étroitement celle de l'estampe. En effet, l'auteur travaille en amont à l'élaboration de la carte en recoupant diverses sources, tandis qu'en aval les dispositifs d'édition de la carte s'activent. D'abord l'éditeur, puis le graveur, parfois enlumineur, l'imprimeur en taille-douce et enfin le marchand sont autant d'acteurs impliqués dans la production d'une estampe et d'une carte. Ils rythment les différentes étapes de la production à la vente d'un imprimé cartographique. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, cette production n'est pas autonome puisqu'il s'agit d'une activité relativement minoritaire et non spécialisée. Il n'existe pas de communauté de cartographes et pour fonctionner, le monde de la carte parisien se greffe à celui de l'estampe et du livre. Les grands centres de production cartographique correspondent à ceux de l'imprimerie et du livre, car ces centres urbains réunissent un ensemble de techniques et de savoir-faire nécessaires à la production d'imprimés diversifiés.

<sup>6</sup> Sur ce corpus ludique, voir mon mémoire intitulé « Naissance de la géographie ludique au XVII<sup>e</sup> siècle, les jeux pédagogiques de Pierre Duval », Mémoire de master en Histoire et civilisations, sous la direction de Lucien Bély, Paris, Université Paris-IV Sorbonne, 2016.

<sup>7</sup> Nous pensons tout particulièrement au *History of cartography Project* lancé conjointement en 1987 par John Brian Harley et David Woodward, dont une déclinaison plus récente vient de paraître pour le XVIII<sup>e</sup> siècle : Matthew H. Edney et Mary Sponberg Pedley, *The History of Cartography, Volume 4: Cartography in the European Enlightenment*, Chicago, University of Chicago Press, 2020, 1803 p.

<sup>8</sup> David Woodward, *Maps as prints in the Italian Renaissance: makers, distributors & consumers*, London, the British library, 1995, 127 p.

<sup>9</sup> David Woodward accorde une grande importance aux différents acteurs engagés dans ce processus ainsi qu'aux trois étapes permettant le passage d'une carte manuscrite à sa forme imprimée à travers le triptyque « creation, reproduction, and distribution » dans *Ibid*, p. 5

<sup>10</sup> Christian Jacob, *L'empire des cartes : approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 85

<sup>11</sup> *Ibid*.

<sup>12</sup> Marianne Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève [Paris], Droz [diffusion Champion], 1986, p. 32



Au XVII<sup>e</sup> siècle, Paris n'est pas seulement la capitale du royaume de France, elle est aussi le lieu privilégié de cette production<sup>13</sup>.

Ainsi, la carte semble faire partie intégrante du monde de l'imprimé. Pourtant, s'agit-il d'un imprimé comme les autres ? Comment fonctionne la production cartographique au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ? Cet article examine la manière de produire, d'éditer et de vendre des cartes à Paris sous l'angle de la production de Pierre Duval.

#### DANS LES COULISSES DE LA PRODUCTION CARTOGRAPHIQUE

Originaire d'Abbeville, Pierre Duval suit la trajectoire de son oncle Nicolas Sanson et s'installe à Paris, témoignant du rôle croissant joué par la capitale dans le domaine de l'imprimerie et de la gravure au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. La ville regroupe effectivement un ensemble d'acteurs impliqués dans l'élaboration d'une production imprimée, en particulier les graveurs. Séverine Lepape a bien montré l'importance de ce monde parisien de la gravure autour de la rue Montorgueil entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Les estampes produites dans ce quartier étaient pour la grande majorité des gravures sur bois, dont la technique consiste à graver en relief sur une planche de bois. Pour des raisons aussi bien politiques que techniques, « le déclin de la rue Montorgueil<sup>16</sup> » est amorcé au début du XVII<sup>e</sup> siècle et les nouveaux espaces de la gravure se dessinent de l'autre côté de la Seine. D'autres graveurs se sont déjà installés dans le quartier de l'Université, celui des libraires et marchands de livre. Avec eux se développe une nouvelle technique : la taille-douce<sup>17</sup>. Il s'agit d'une gravure en creux sur une planche de cuivre, à l'inverse de celle sur bois. Cette nouvelle technique ne remplace pas définitivement la précédente, mais est adoptée par la majorité des cartographes pour permettre un meilleur rendu de la carte grâce aux traits fins du burin des graveurs<sup>18</sup>. En effet, la qualité d'une carte dépend fortement de celle de sa gravure et c'est pour cette raison que Pierre Duval accorde une grande importance à sa relation avec les graveurs.

#### Pierre Duval et ses graveurs

La gravure est la première étape essentielle de la fabrication d'une carte imprimée et elle est le fruit de la collaboration entre un auteur et ses graveurs<sup>19</sup>. Certains éditeurs sont

<sup>13</sup> Sur l'effet « capitale » dans la production des savoirs, voir en particulier Christophe Charle et Daniel Roche (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 475 p. et Antonella Romano et Stéphane Van Damme, « Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles: Penser les savoirs au large ( XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, vol. 55-2, n<sup>o</sup> 2, pp. 7-18

<sup>14</sup> Voir en particulier l'étude classique de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1957, 558 p. ; Sur le monde de l'estampe plus particulièrement, voir M. Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>15</sup> Voir le catalogue de Séverine Lepape, *Gravures de la rue Montorgueil*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2016, 361 p.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 19

<sup>17</sup> Le développement de cette nouvelle technique est en partie lié à des graveurs flamands venus s'installer dans le royaume de France dans M. Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 57. Pour approfondir les techniques de gravure, voir en particulier David Woodward, « Techniques of Map Engraving, Printing, and Coloring in the European Renaissance » dans David Woodward (ed.), *History of cartography Volume 3 : Cartography in the European Renaissance*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, pp. 591-610.

<sup>18</sup> Voir en particulier la réédition de François de Dainville, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, CTHS, 1964 [2018], pp. 61-66

<sup>19</sup> Nous laisserons de côté la relation entre Pierre Duval et l'enlumineur puisqu'elle a déjà été abordé par Denise Turrel dans « La couleur de la ville : Les représentations urbaines dans les cartes de l'Ancien Régime » dans Claude Petitfrère (ed.), *Images et imaginaires dans la ville à l'époque moderne*, Tours, Presses universitaires



également impliqués dans ce processus, puisque ce sont eux qui emploient les graveurs, mais il revient surtout à l'auteur de constater la fidélité avec laquelle son document a été reproduit et interprété. Après avoir regroupé la documentation nécessaire à l'élaboration de sa carte, à savoir la lecture et l'analyse des récits de voyages, mémoires et autres cartes réalisées sur le sujet, le géographe en dessine l'ébauche sur une feuille de papier. C'est le moment de la formalisation graphique et de la représentation du territoire au crayon. L'auteur repasse ensuite à la plume son dessin, ajoute parfois des couleurs et pense l'organisation visuelle de sa feuille. De son côté, le graveur est celui qui reçoit les dessins manuscrits pour être gravé. Muni de son burin, le graveur de la carte les reporte sur une planche de cuivre sur laquelle l'encre est ensuite versée. Toutefois, le tracé géographique et les textes peuvent parfois être l'œuvre de deux personnes distinctes. La marque de ces collaborations apparaît sur l'imprimé final à travers la mention de l'auteur, souvent du graveur de la carte et plus rarement du graveur de lettres<sup>20</sup>. Pour l'historien, il est important de les repérer pour retracer les collaborations et identifier les différents acteurs impliqués dans la production d'une carte. Par exemple, l'inventaire détaillé de la production de Pierre Duval révèle de nombreuses collaborations avec des graveurs tels que Robert Cordier, F.D. Lapointe, Jean Lhuillier, N. Lallemand, N. Michu ou encore R. Michaut. C'est ainsi qu'ils signaient leur carte et l'absence de leurs prénoms indique que l'on dispose de très peu d'informations sur ces graveurs<sup>21</sup>. Pourtant, ce simple repérage ne permet pas d'envisager la nature de leur relation. L'auteur se contente-t-il seulement de transmettre ses cartes aux graveurs sans consignes spécifiques ? Les sources sur les graveurs de cartes et d'estampes sont rares et l'historien dispose de très peu d'éléments pour retracer la trajectoire de ces hommes et femmes<sup>22</sup> impliqués dans la gravure. C'est donc du côté du cartographe qu'il faut poursuivre l'enquête.

Dans son *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de la carte*<sup>23</sup>, Pierre Duval insère quelques éléments permettant d'entrevoir la nature de sa relation avec les graveurs. Ce court traité de géographie est destiné à un large public puisqu'il est imprimé au format in-douze, un format de poche souvent employé par Duval. Ce traité vise à donner une connaissance générale sur la géographie, les globes et les cartes. Dans sa dernière partie intitulée « De l'usage des Cartes géographiques<sup>24</sup> », Pierre Duval propose d'abord une méthode de repérage du lecteur sur la carte en fonction des degrés de latitude et de longitude. Il évoque ensuite la « division » de la carte, c'est-à-dire la manière dont la carte est lavée par les

---

François-Rabelais, 1998, pp. 125-151

<sup>20</sup> Les cartes de Pierre Duval ne mentionnent que très rarement le graveur de lettre, préférant inscrire seulement celui de la carte. L'inscription des deux noms de graveurs sur la carte semblent se généraliser à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour l'exemple des Sanson et de leurs graveurs, voir M. Pastoureau, *Les Sanson, op. cit.*, pp. 218-221

<sup>21</sup> Alors qu'une histoire sociale des graveurs d'Ancien Régime reste en grande partie à faire, les inventaires du fonds français permettent toutefois de recenser les graveurs entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est sous la direction de Roger-Armand Weigert que le tome 1 est publié en 1939, tandis que le projet est poursuivi de nos jours par Maxime Préaud à la BNF.

<sup>22</sup> Les sources cartographiques ne mentionnent que très rarement les femmes graveurs, mais pour le XVII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons citer Jacqueline Panouse, femme du graveur F.D. Lapointe, qui travaille à la gravure de cartes pour le géographe Nicolas de Fer dans Will C. van den Hoonaard, *Map Worlds: A History of Women in Cartography*, Waterloo, Wilfrid Laurier Univ. Press, 2013, p. 49. Plus récemment, voir Matthew H. Edney et Mary S. Pedley, *The History of Cartography, Volume 4, op. cit.*, "Women in cartography", pp. 1641-1644

<sup>23</sup> Pierre Duval, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de la carte*, Paris, chez l'auteur, 1672, BNF G-17933 (2). Ce traité est publié initialement en 1654 pour accompagner l'atlas in-folio intitulé *Cartes géographiques*, mais nous avons préféré utiliser l'édition de 1672. D'une part, c'est celle qui mobilise davantage de références sur les graveurs et d'autre part elle est structurée en deux parties, d'abord le *Traité* en lui-même puis une seconde partie composée de son catalogue de production que nous exploitons dans la partie suivante.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp. 56-61



enlumineurs, autrement dit l'ajout des couleurs<sup>25</sup>. Enfin, il présente sa méthode pour faire une carte : « Je m'y règle sur les Mémoires les plus nouveaux, les plus particuliers, et selon mon sentiment les plus fidèles<sup>26</sup> ». La référence à la nouveauté est un argument classique de la part des géographes au XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, ils doivent prouver que leurs cartes se basent sur une documentation actualisée des savoirs géographiques pour se distinguer des autres cartes vendues sur le marché. De plus, Pierre Duval note qu'il « ne charge pas les Cartes générales de noms inutiles et superflus, afin de les rendre plus lisibles et moins embrouillées »<sup>27</sup>. Face à l'érudition de certains géographes, Pierre Duval revendique une certaine sobriété toponymique, c'est-à-dire qu'il évite soigneusement de surcharger ses cartes des noms de lieux. En effet, les cartes doivent être lisibles et exploitables rapidement par le lecteur. Dans la vision de Duval, les toponymes doivent s'effacer au profit de la compréhension du tracé cartographique. Ce sujet des toponymes donne l'occasion à Duval d'évoquer le rôle du graveur dans son travail. Ainsi, il note que « dans la construction de toutes les Cartes, et grandes et petites, générales et particulières, [il] prend à tâche d'employer des Graveurs qui travaillent nettement, de leur y faire marquer les noms des Villes capitales en gros caractère ; et tant qu'il est possible de n'y séparer point les syllabes, ou les lettres qui composent le nom d'un Royaume, ou d'une province<sup>28</sup> ». Ce passage signale que Pierre Duval donne des consignes précises à ses graveurs. À sa volonté de ne pas surcharger l'estampe, Pierre Duval demande aussi aux graveurs d'inscrire le nom des villes importantes en plus gros caractères que les autres afin de les distinguer facilement sur l'estampe. Là encore, il est question des règles de sémiologie cartographique qui sont communes à de nombreux géographes, mais qui restent dans le domaine de l'implicite. Le graveur doit également s'efforcer d'écrire correctement les toponymes, c'est-à-dire en entier, même si la place de l'estampe est restreinte.

Par conséquent, Pierre Duval a bien conscience des contraintes matérielles qu'implique le passage de la carte manuscrite à sa version imprimée. En effet, il dépend de la taille de la feuille, du format imposé ou non par l'éditeur, mais aussi de l'habileté du graveur à reporter fidèlement le dessin du cartographe. Duval note d'ailleurs qu'il ne manque pas de faire corriger « soigneusement la moindre faute qu'ils peuvent y avoir laissée<sup>29</sup> ». Le géographe du roi intervient directement dans le processus de la gravure puisqu'il supervise et encadre le travail du graveur. Cette mention met également en valeur le poids économique d'une carte correcte face à une carte erronée aux yeux de Duval, puisqu'il peut faire travailler à nouveau le graveur sur la même planche. Dans la vision de Duval, cette étape doit rester en accord avec son idée de départ et il ne veut pas céder aux « caprices des graveurs<sup>30</sup> » mais bien rester maître de sa représentation. La libre interprétation de son dessin par le graveur ne semble pas permise pour Duval et il est seul détenteur de l'autorité de la planche. De la même façon qu'il y a une véritable collaboration entre l'auteur et son graveur, il semble aussi exister une lutte

<sup>25</sup> Sur les techniques et pratiques de l'enluminure, voir en particulier Catherine Hofmann, « L'enluminure des cartes et des atlas imprimés (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin du Comité français de cartographie*, 1999, n° 159, pp. 35-47. Plus récemment, voir la rubrique dans Matthew H. Edney et Mary S. Pedley, *The History of Cartography, Volume 4, op. cit., "Color and Cartography"* pp. 294-302

<sup>26</sup> Pierre Duval, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de la carte*, op. cit., p. 60. En 1704, une nouvelle édition du traité est réalisée par le Père Placide qui en modifie légèrement le texte : « Voici ce que j'observe dans mes Cartes lorsque j'en fais les desseins » dans Pierre Duval, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de la carte*, Paris, chez Mademoiselle Duval, 1704, p. 56, BNF G-9387.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> Pierre Duval, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de la carte*, Paris, chez l'auteur, 1654, p. 89





d'influence entre les deux acteurs. Dans les deux cas, Pierre Duval est pleinement impliqué dans le processus de la gravure dont il maîtrise les techniques. Cette relation entre Duval et ses graveurs prend forme dans ses cartes manuscrites.

### **Penser la carte imprimée par l'écrit : les cartes manuscrites de Pierre Duval**

Tenue à la bibliothèque municipale de Valenciennes en 1981, une journée d'étude était consacrée à la carte manuscrite et imprimée entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>31</sup>. Par l'intermédiaire d'historiens et de conservateurs, cette journée invitait précisément à étudier les relations entre les deux états possibles d'une carte. Si l'ambition du colloque ne pouvait pas parfaitement balayer l'ensemble des thématiques sur quatre siècles, il ouvrait une perspective d'étude féconde sur la relation entre manuscrit et imprimé dans le domaine de l'histoire de la cartographie. En effet, cet aspect a principalement été abordé par le biais de l'histoire militaire, où la carte manuscrite était aussi bien un document de travail pour les ingénieurs-militaires chargés de faire les relevés de terrain<sup>32</sup> que des documents secrets dont le territoire figuré devait être dissimulé aux États concurrents. Néanmoins, ces cartes manuscrites sont aussi de véritables instruments de travail destinés au graveur qui est chargé de reproduire le dessin sur la planche de cuivre. Comme le note Mireille Pastoureau, il s'agit de documents « considérés comme sans valeur<sup>33</sup> » et très peu cités dans les inventaires après-décès. De fait, une fois la gravure réalisée, ces cartes n'avaient aucune valeur marchande. Bien au contraire, certains dessins se rapprochent davantage de l'ébauche, parfois du brouillon, et les ratures et corrections ont élu domicile sur ces documents manuscrits. Ces cartes sont le support des doutes et des modifications du géographe dans son processus de création cartographique tout autant qu'elles contiennent des notes manuscrites à l'adresse du graveur.

Quelques-unes, seulement, sont conservées dans les fonds de la BnF, mais elles sont riches d'enseignements sur le degré d'implication du cartographe dans le processus de la gravure<sup>34</sup>. Elles sont destinées au graveur pour lui servir de modèle. Certaines ont bien servi à la gravure d'une carte imprimée<sup>35</sup>, tandis que d'autres sont restés à l'état d'ébauche et de brouillon. Nombreuses d'entre elles contiennent des consignes glissées dans leur marge par Duval. Ainsi, sur la carte manuscrite du *Béarn*, il est indiqué qu'il faut « faire diviser les minutes, si l'on fait graver la carte<sup>36</sup> », c'est-à-dire que le graveur doit faire apparaître plus distinctement les degrés et les sous-divisions en minutes sur le produit final. Sur une autre carte, celle de la *Grèce ancienne*, la mention faite au graveur n'est que partiellement lisible puisque qu'elle est recouverte d'un doublage aux extrémités pour des raisons de conservation. Malgré tout, on peut lire que « le graveur sous divisera les degrés [...] et fera de gros point entre les couleurs différentes des divisions<sup>37</sup> ». Comme dans la carte du *Béarn*, Pierre Duval charge le

<sup>31</sup> Frédéric Barbier (dir.), *La carte manuscrite et imprimée du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle : Journée d'étude sur l'histoire du livre et des documents graphiques*. Valenciennes, 17 nov.1981, Munchen, K. G. Saur, 1983, 132 p.

<sup>32</sup> On peut citer ici les travaux de Monique Pelletier sur les ingénieurs militaires et en particulier le chapitre intitulé « L'ingénieur militaire et la description du territoire : Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2014, pp. 45-68. Les atlas militaires peuvent également être manuscrits dans Émilie d'Orgeix et Isabelle Warmoes, *Atlas militaires manuscrits (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Villes et territoires des ingénieurs du roi, Paris, BNF Éditions / Ministère des Armées, 2017, 384 p.

<sup>33</sup> M. Pastoureau, *Les Sanson*, op. cit., p. 208

<sup>34</sup> À titre de comparaison, Mireille Pastoureau ne relève que très peu de cartes manuscrites pour la dynastie des Sanson dans *Ibid.*

<sup>35</sup> Par exemple, on peut citer la carte imprimée de Pierre Duval intitulée *Carte de Nigritie et Guinée*, Paris, chez Pierre Mariette, 1653, BNF GE D-15125 dont le manuscrit est conservé sous la côte GE D-13808.

<sup>36</sup> BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10154.

<sup>37</sup> BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-15259.



graveur d'insérer les degrés. Il lui demande aussi d'intégrer des éléments supplémentaires que sont les « gros points » permettant de distinguer les différentes parties de la carte. Dans la carte manuscrite intitulée le *Vivarez, le Givaudan et le Vellai*, Pierre Duval indique que si la carte est gravée alors « il faudra bien égaliser les degrés, et diviser les minutes, et un peu allonger la carte vers la partie occidentale<sup>38</sup> ». De la même façon, Pierre Duval demande à nouveau à son graveur de reporter l'ensemble des coordonnées, mais aussi de modifier la forme générale de la carte en l'allongeant vers sa partie ouest. Enfin, dans la carte manuscrite de la *Guienne où est la généralité de Montauban* [Fig. 1], le graveur doit « descendre et remonter les chiffres à cause de la petitesse de la planche qui autrement serait trop grande », il « mettra l'adresse où est le titre et le titre où est l'échelle et l'échelle où est l'adresse et deux cartouches celui du titre parfaitement beau » et enfin, il doit « tacher à ne pas séparer les lettres des gros noms<sup>39</sup> ». Cette dernière consigne correspond à celle exposé dans son *Traité de géographie*, c'est-à-dire que le graveur ne doit pas séparer les lettres d'un même toponyme pour des raisons de lisibilité de la carte. Pierre Duval attache une attention particulière à cette consigne dont il a certainement fait les frais avec un précédent graveur.

Ainsi, le géographe veille attentivement à la gravure en formulant de multiples consignes en marge de ses cartes. Pour des raisons pratiques autant qu'esthétiques, il développe dans ce dernier exemple une série d'arrangements et de réorganisations que le graveur doit prendre en compte sur la planche de cuivre. Pour toutes ces tâches, il doit alors avoir un minimum de connaissance en matière de cartographie, tout comme Pierre Duval pour les techniques de la gravure. En définitive, ces notes manuscrites illustrent la volonté de l'Abbevillois d'optimiser le rendu visuel de sa carte ainsi qu'une volonté de précision dans le report des données. La gravure n'est alors pas déconnectée du processus de création du géographe, mais elle fait partie intégrante de son raisonnement. De plus, ces différents exemples illustrent bien la difficulté pour l'historien de la cartographie de séparer la carte manuscrite de sa forme imprimée. En effet, la carte imprimée n'a pas remplacé la carte manuscrite, mais en a plutôt changé l'usage sur certains aspects et a notamment transformé la carte manuscrite en objet de luxe et de distinction. Toutefois, la collaboration étroite entre l'auteur et le graveur est rendue permise par un acteur central de la production cartographique que l'historiographie désigne sous le terme d'éditeur.

#### ÉDITER SA PRODUCTION : ENTRE MONDE DE L'ESTAMPE ET DE LA CARTE À PARIS

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le terme « éditer » n'est pas utilisé. Comme le souligne Mary Pedley<sup>40</sup>, « mettre au jour » ou « rassembler » sont les deux expressions principalement employées pour qualifier l'acte d'éditer une carte, un jeu ou un atlas. Ce terme permet toutefois de se rapprocher de la réalité de ces acteurs qui participent à la production, mettent en relation les professions nécessaires à son élaboration, en facilitent sa publication, puis la vendent dans leur boutique. Il est alors un rouage essentiel du processus de production. Toutefois, la catégorie professionnelle de l'éditeur n'est pas clairement délimitée au XVII<sup>e</sup> siècle et il peut successivement endosser le rôle de graveur, d'enlumineur, de marchand, de libraire ou encore de l'auteur lui-même. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont bien souvent les éditeurs et marchands

<sup>38</sup> BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10135.

<sup>39</sup> BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10136.

<sup>40</sup> Mary Sponberg Pedley, « 'Commode, complet, uniforme, et suivi' : Problems in Atlas Editing in Enlightenment France » dans Joan Winearls (ed.), *Editing early and historical atlases: papers given at the Twenty-ninth Annual Conference on Editorial Problems, University of Toronto, 5-6 November 1993*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, pp. 83-84



d'estampes qui se chargent d'éditer et de vendre la production cartographique à côté des gravures religieuses, de mode ou de portrait aussi distribuées dans leur boutique. Durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la carte reste le plus souvent une production minoritaire pour ces acteurs qui tendent à diversifier et élargir leurs productions<sup>41</sup>. À cet égard, le cas de Pierre Duval est particulièrement intéressant. S'il débute sa carrière en fournissant des cartes à des éditeurs et marchands parisiens qui se chargent de les publier et de les vendre, Pierre Duval devient aussi son propre éditeur.

### Fournir sa production à des éditeurs et marchands d'estampes

Il y a plusieurs façons pour un géographe d'éditer son travail. L'une d'elle consiste à fournir des cartes à des professionnels de l'édition d'estampes<sup>42</sup>. L'expression « fournir des cartes » signifie que le cartographe donne sa carte manuscrite au graveur qui est chargé par l'éditeur d'en faire la gravure. Cette option permet au géographe de profiter des réseaux de productions et de distributions des éditeurs d'estampes bien souvent implantés autour du quartier de l'Université. C'est l'option prise par Nicolas Sanson dans sa première collaboration avec l'éditeur et marchand d'estampe Melchior Tavernier entre les années 1630 et 1643. Cette solution est aussi envisagée par Pierre Duval dès qu'il s'installe à Paris vers 1645. Elle permet à l'auteur de cartes d'éviter d'avancer l'ensemble des dépenses nécessaires à son élaboration. En effet, l'éditeur est en charge de la rémunération des différents acteurs impliqués dans la production : le géographe, les graveurs et parfois l'enlumineur. Il est en quelque sorte l'intermédiaire entre ces différentes professions productrices dont il rétribue la tâche. C'est aussi lui qui finance les matériaux essentiels à sa production en particulier le papier et la planche de cuivre d'autant que ces dernières constituent « l'essentiel du capital des éditeurs de cartes<sup>43</sup> ». Enfin, il est bien souvent celui qui possède les presses de taille-douce, nécessaire à l'impression de la carte, ainsi qu'une boutique richement achalandée et donnant pignon sur rue pour encourager la vente.

Ainsi, Pierre Duval débute sa carrière de géographe en fournissant des cartes à Pierre Mariette. Ce dernier est l'un des principaux éditeurs et marchands d'estampes parisiens et il est aussi celui de Nicolas Sanson à partir de 1644 avec leur première collaboration sur la carte des *Cinq Royaumes*<sup>44</sup>. L'association Mariette-Duval s'explique en particulier par le fait que l'Abbevillois a certainement bénéficié des réseaux de production cartographique de son oncle. Il fournit alors plus d'une dizaine de cartes à cet éditeur traitant aussi bien de géographie ancienne, avec des cartes en latin, que de géographie générale avec la représentation des territoires du royaume de France. Les cartes fournies à Pierre Mariette sont essentiellement gravées par Jean Somer et Abraham Peyrounin, les deux graveurs dont Pierre Mariette s'est attaché les services. Ces derniers se chargent également de la gravure des cartes de Nicolas Sanson. Cependant, à la différence de ce dernier, Pierre Duval ne se contente pas de fournir

<sup>41</sup> La situation change sensiblement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle lorsque des figures comme Alexis-Hubert Jaillot, Jean-Baptiste Nolin et Nicolas de Fer émergent avec leurs propres boutiques dans lesquelles ils vendent exclusivement des cartes et atlas. Pour le cas particulier de Nicolas de Fer, voir en particulier ma thèse en cours « À la Sphère Royale, étude d'une entreprise cartographique à succès à Paris (1660-1740) », sous la direction d'Antonella Romano, Paris, EHESS, en cours.

<sup>42</sup> Catherine Hofmann, « Publishing and the Map Trade in France, 1470-1670 » dans David Woodward (ed.), *History of cartography Volume 3 : Cartography in the European Renaissance*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, pp. 1584-1585. Sur les éditeurs parisiens d'estampes, voir Maxime Préaud et al., *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien régime*, Paris, Promodis : Éd. du Cercle de la librairie, 1987, 334 p.

<sup>43</sup> M. Pastoureau, *Les Sanson*, op. cit., p. 132. Il y a donc une différence fondamentale entre l'édition d'une carte qui oblige l'éditeur à acheter une seule planche de cuivre et l'édition d'atlas qui oblige l'éditeur à investir dans de multiples planches.

<sup>44</sup> *Ibid.*, pp. 43-44





des cartes à un seul éditeur, mais bien à plusieurs durant toute sa carrière. Cette façon de fonctionner lui permet de conserver une certaine autonomie puisqu'il n'est pas rattaché à la boutique d'un seul éditeur.

De la sorte, Pierre Duval fournit des cartes à Nicolas Langlois, un autre éditeur et marchand parisiens d'estampes. À côté de ces éditeurs à succès, Pierre Duval fournit également des cartes à des éditeurs plus modestes qui se spécialisent dans la production et la vente de cartes, mais dont la boutique n'est pas de la même envergure que les précédentes. Ainsi, il fournit des cartes à Nicolas Berey et Antoine de Fer, deux enlumineurs de formation devenus éditeurs et marchands d'estampes. En 1657, Pierre Duval est d'ailleurs l'auteur de son premier atlas avec Antoine de Fer qui se charge de l'éditer<sup>45</sup>. De plus, Duval fournit en 1663 sept cartes à l'éditeur Thomas Jolly, destinées à être intégrées dans un traité de géographie. En effet, suite au rachat du fond de l'éditeur Augustin Courbé, Thomas Jolly envisage l'exploitation de sa production<sup>46</sup> et en particulier d'un petit manuel intitulé *la Géographie du Prince* écrit initialement en 1651 par François de La Mothe Le Vayer<sup>47</sup>. Les cartes de Pierre Duval insérées dans ce manuel in-douze permettent de suivre visuellement le voyage immobile proposé par le philosophe libertin<sup>48</sup>. Enfin, Pierre Duval fournit également des cartes à Jacques Lagniet, graveur de taille-douce puis éditeur et marchand d'estampe. La plupart des cartes issues de leur association ne font pas mention d'un graveur et l'on peut penser que Lagniet se charge lui-même de la gravure des cartes. On retrouve aussi la trace de cette pratique lorsque Pierre Duval fournit son *Jeu de France*<sup>49</sup> et une carte<sup>50</sup> à Estienne Vouillemont. Ce dernier édite les deux productions de Duval, mais il en est également le graveur puisqu'il est indiqué que « le tout gravé et mis au jour par Estienne Vouillemont graveur ordinaire du Roy pour les cartes géographiques, plans de villes et autres Tailles douces »<sup>51</sup>.

On pourrait ainsi multiplier les exemples des nombreuses collaborations de Pierre Duval avec d'autres éditeurs parisiens, mais nous avons préféré donner les plus importantes et surtout celle qui concerne exclusivement l'édition cartographique<sup>52</sup>. Ces nombreux exemples illustrent bien l'intérêt croissant au XVII<sup>e</sup> siècle pour la vente de cartes chez ces différents éditeurs. Toutefois, ces exemples montrent bien qu'il n'y a pas « un marchand d'estampes type, mais des marchands d'estampes<sup>53</sup> » et par conséquent plusieurs éditeurs. En effet, l'édition de cartes géographiques regroupe différents acteurs aux statuts divers et avec des formations principalement liées au monde de la gravure et de l'estampe à Paris. Fournir des cartes à d'autres éditeurs permet à Duval de ne pas s'occuper de toutes les étapes de sa production et de son financement. Il réalise seulement le dessin de la carte pour lequel il est rémunéré à l'acte. Cette solution lui permet d'accéder à une certaine notoriété dans le milieu parisien, mais

<sup>45</sup> Pour une description détaillée de cet atlas, intitulé *Cartes de géographie revues et augmentées*, et de ses rééditions, voir M. Pastoureau, *Les atlas français (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, op. cit., pp.139-151

<sup>46</sup> Dans le monde de l'édition, il s'agit d'une pratique commune d'exploiter le fond d'un éditeur que l'on vient d'acquérir. On retrouve cette pratique dans la dernière partie de cet article avec le cas d'Alexis-Hubert Jaillot.

<sup>47</sup> Sur ce point, voir Stéphane Van Damme, « La mappemonde sceptique : une géographie des « libertins érudits » », *Littératures classiques*, 2017, vol. 92, n° 1, pp. 77-112

<sup>48</sup> François de La Mothe Le Vayer, *La Géographie du Prince*, Paris, chez Thomas Jolly, 1663, BNF, Arsenal, 8-H-315.

<sup>49</sup> Pierre Duval, *Jeu de France*, Paris, chez Estienne Vouillemont, 1659, BNF, Cartes et Plans, GE D-14811. Ce jeu est réédité en 1671 par Antoine de Fer, l'un des éditeurs de Pierre Duval, et il est conservé sous la côte : BNF, Cartes et plans, GE D-14836.

<sup>50</sup> Pierre Duval, *Le Théâtre des belles actions des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem [...]*, Paris, chez Estienne Vouillemont, BNF, Cartes et plans, GE D-15454.

<sup>51</sup> Pierre Duval, *Jeu de France*, op. cit.

<sup>52</sup> En effet, Pierre Duval publie de nombreux livres relatifs à la géographie chez d'autres éditeurs parisiens à l'instar de son premier intitulé *Recherches curieuses des annales de France* et édité chez Gervais Clousier en 1640 : BNF, 8-L35-88

<sup>53</sup> M. Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 40



elle présente également un inconvénient, celui de céder son privilège aux différents éditeurs. En effet, en finançant la carte, l'éditeur d'estampe possède le droit d'*excudit*, protégé par un privilège royal, c'est-à-dire qu'il possède « la jouissance d'une planche, et le droit d'en faire des tirages<sup>54</sup> ». Ce privilège doit être demandé pour toutes nouvelles impressions de livres ou d'estampes dans une optique de contrôle, mais aussi de protection de l'activité commerciale. Comme il ne s'applique pas sur les dessins du géographe, mais seulement sur la carte imprimée, Pierre Duval ne peut alors plus réutiliser les cartes cédées lorsqu'il devient son propre éditeur.

### Devenir son propre éditeur de cartes

La deuxième façon pour un géographe de publier son travail consiste à devenir son propre éditeur<sup>55</sup>. Grâce à cette solution, l'auteur conserve les droits de publier et vendre ses propres cartes comme il le souhaite. Vers 1653-1654 et jusqu'à sa mort en 1683 Pierre Duval utilise cette option<sup>56</sup>. Il s'agit d'un moment difficile à dater, mais que nous pouvons suivre à travers ses cartes, dont plusieurs sont signées des différentes adresses du géographe désignant en même temps le lieu de distribution et de vente<sup>57</sup>. Son titre de géographe du roi, obtenu en 1650, ainsi que les nombreuses productions fournies à d'autres éditeurs, lui ont certainement permis d'accéder à une certaine légitimité et une reconnaissance du public pour envisager sa propre édition. Malgré cette nouvelle activité, Pierre Duval ne cesse pas pour autant de fournir des cartes à d'autres éditeurs et son autonomie reste très relative vis-à-vis du monde de l'estampe.

La grande difficulté qui se pose à un primo-éditeur de cartes réside dans l'obligation d'effectuer d'importantes dépenses, celles traditionnellement réservées à l'éditeur d'estampes. Il doit ainsi rémunérer le graveur et l'enlumineur. Sur ce dernier point, l'enlumineur permet d'apporter une valeur ajoutée non-négligeable à la carte lors de sa vente. L'inventaire après-décès<sup>58</sup> de Duval signale que « ses cartes en « blanc » étaient vendues 3 sols la feuille et celles « divisées », c'est-à-dire avec les limites lavées à l'aquarelle, 4 sols ». Duval doit ensuite investir dans les cuivres des cartes et le papier. Ainsi, son inventaire après-décès mentionne par exemple qu'il possède « 4 mains de papier à la Tellière, 7 de Royalle » dont l'estimation s'élève à quatre livres. Une main correspond à vingt-cinq feuilles de papier tandis que les papiers « à la Tellière » et « Royalle » correspondent à des formats caractéristiques de cette période. En ce qui concerne les cuivres, l'inventaire après-décès indique que « 101 grandes planches de cuivre sont ainsi estimées 5000 livres ». Il s'agit véritablement d'un gros investissement pour Duval et c'est pour cette raison que les planches servaient aussi bien à l'édition de la carte qu'à sa réédition. En effet, les planches pouvaient être grattées pour changer la date, la mention de l'auteur ou toutes informations nécessaires à sa réédition. Par exemple, la *Carte universelle du Commerce*<sup>59</sup> réalisée en 1674 est rééditée à l'identique par Pierre Duval trois ans plus tard. La date est alors grattée directement sur les cuivres ayant servi à la première édition, pour l'effacer

<sup>54</sup> *Ibid.*, pp. 8-9.

<sup>55</sup> Une troisième option consiste à partager le coût de la production entre l'auteur et l'éditeur à l'instar des contrats passés entre Nicolas Sanson et Pierre Mariette entre 1648 et 1657 dans C. Hofmann, « Publishing and the Map Trade in France, 1470-1670 », art cit., p. 1585

<sup>56</sup> Mireille Pastoureau avance les années 1653, lorsqu'il publie la carte du *Canada* de Champlain, et 1654, l'année où il se marie dans M. Pastoureau, *Les Sanson*, op. cit. Entre 1643 et 1648, Nicolas Sanson s'essaie aussi à l'édition de ses propres cartes, mais c'est surtout Pierre Duval qui l'envisage à plus long terme,

<sup>57</sup> Cependant, Mireille Pastoureau relève les nombreuses adresses de Duval au cours de sa carrière, signe d'une difficulté à s'installer dans M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviiie siècles)*, op. cit. p. 138

<sup>58</sup> Nous suivons ici l'inventaire détaillé de Pierre Duval reproduit par Mireille Pastoureau dans *Ibid.*, p. 136

<sup>59</sup> DUVAL Pierre, *Carte universelle du commerce*, Paris, chez l'auteur, 1674, BNF, Cartes et plans, GE D-12482



de la nouvelle édition<sup>60</sup>. Cette technique permet de réutiliser une planche de cuivre en économisant le prix de sa réédition.

Une fois le graveur et l'enlumineur rémunérés, les planches de cuivre et le papier achetés, Pierre Duval doit aussi investir dans les outils techniques nécessaires à l'impression. Ainsi, son inventaire après-décès mentionne qu'il avait « une presse garnie de deux rouleaux, un bacquet, six ais, une pouelle, un gril, le tout tel que servant pour imprimer<sup>61</sup> ». La presse est le dispositif par excellence pour l'impression en taille-douce, bien souvent montée sur pieds, elle est accompagnée de deux rouleaux qui servent à exercer la pression nécessaire sur les feuilles à imprimer. Duval possède également un « bacquet », un petit cuvier au bord arrondi, permettant de plonger le papier dans l'eau afin qu'il soit humidifié avant la gravure. Les « six ais » sont des planches en bois servant à déposer les feuilles lors de la gravure. Enfin, la « pouelle » et le « gril » servaient à chauffer légèrement les planches de cuivre pour graver plus facilement. Pierre Duval possède ainsi l'ensemble des éléments techniques pour faire fonctionner son atelier d'imprimeur et d'éditeur de cartes.

La véritable marque de sa nouvelle activité d'éditeur réside dans la publication de son catalogue de production, qu'il est le premier géographe français à réaliser<sup>62</sup>. Ce type de document renseigne aussi bien l'histoire du livre que l'histoire du commerce<sup>63</sup>. Celui de Pierre Duval se situe à mi-chemin entre un catalogue de vente et de libraire : il fournit aussi bien un inventaire détaillé de ses productions qu'une liste de celles qu'il est possible d'acheter « en l'île du Palais, sur le quai de l'Horloge, au coin de la rue de Harlay »<sup>64</sup>. Cette adresse correspond à celle de son domicile car à la différence d'autres éditeurs et marchands d'estampe, Pierre Duval ne possède pas « une vraie boutique mais occupait depuis l'année 1664, avec sa femme et ses deux filles, deux pièces au premier étage et trois pièces du troisième étage d'une maison du quai de l'Horloge<sup>65</sup> ». Il produit ainsi des cartes dans son lieu de vie. Grâce à la publication de son catalogue, Pierre Duval s'intègre pleinement dans le commerce du livre et de l'estampe, à l'image des principaux acteurs qui éditent leurs catalogues à destination du public. Réalisé en 1672, ce premier catalogue<sup>66</sup> est publié au format in-douze, le format de poche de Pierre Duval. Il propose une organisation de sa production qu'il classe de la manière suivante : il dresse d'abord la liste de ses cartes d'une « grande feuille », puis en distingue les « cartes anciennes » de celles composées de « quatre grandes feuilles » et il termine par ses « livres de géographie ». Ce catalogue offre une vision très complète de la production du géographe en proposant un classement selon le thème des cartes, anciennes ou non, mais aussi selon leurs formats, celles composées d'une ou de quatre feuilles<sup>67</sup>. Il présente également une dernière catégorie qu'il appelle « livres de géographie » dans laquelle il regroupe aussi bien des atlas que des livres traitant de géographie sous forme de texte ou de liste. Ainsi, ce classement met à l'honneur la

<sup>60</sup> Pierre Duval, *Carte universelle du commerce*, Paris, chez l'auteur, 1677, BNF, Cartes et plans, GE D-12483

<sup>61</sup> Cité par M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviiie siècles)*, op. cit., p. 136

<sup>62</sup> C. Hofmann, « Publishing and the Map Trade in France, 1470-1670 », art cit., p. 1585

<sup>63</sup> Voir en particulier Annie Charon, Claire Lesage et Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : Les catalogues de libraires (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2018, 280 p.

<sup>64</sup> Il s'agit de l'adresse mentionnée sur son catalogue et celle qu'il conserve jusqu'à sa mort dans Pierre Duval, *Liste des cartes, des livres, et autres œuvres de géographie [...]*, Paris, chez l'auteur, 1672, BNF, 8-Q10A-193.

<sup>65</sup> M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviiie siècles)*, op. cit., p. 138

<sup>66</sup> Pierre Duval réalise deux rééditions de son catalogue. La première date de 1676 et est insérée à la suite de son *Traité de géographie* cité précédemment à la cote BNF, G-17933 (2). La seconde réédition, dont Mireille Pastoureau n'avait pas connaissance, date de 1682, un an avant la mort de Pierre Duval : BNF DELTA-10526.

<sup>67</sup> Sur les méthodes de classement et l'utilisation de ces catégories à l'époque moderne, voir en particulier Ann Blair, *Tant de choses à savoir : comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, 491 p.



production de cartes et d'atlas de Duval, lui garantissant l'image d'un véritable géographe. De plus, le catalogue n'est pas seulement révélateur de la production du géographe : il sert aussi à annoncer les projets en cours. Intitulée « L'auteur espère mettre au jour, dans quelques années », cette dernière catégorie s'écarte de la volonté de « renseigner et décrire<sup>68</sup> » pour anticiper et prévoir une production à venir. Malgré tout, le catalogue est un objet « ni neutre ni anodin<sup>69</sup> » et sa première publication entre en résonance avec l'affaire dans laquelle il est engagé depuis 1668 contre le marchand d'estampes Alexis-Hubert Jaillot. Ce dernier revendique l'exploitation exclusive de certaines cartes de Pierre Duval dont certaines apparaissent dans les premières lignes de son catalogue.

### LE PRIVILÈGE CARTOGRAPHIQUE À L'AUNE DE L'AFFAIRE DUVAL-JAILLOT

Après la création de la carte par le géographe et le graveur permise par l'éditeur, vient l'étape de son impression et de sa mise sur le marché. Pour cela, l'imprimé cartographique est soumis aux mêmes règles que celles de l'imprimé traditionnel soumis au privilège d'impression<sup>70</sup>, qui confère à l'éditeur le monopole temporaire d'imprimer et de vendre sa carte<sup>71</sup>. Moyennant une somme en fonction de sa nature, ce privilège est accordé par le roi pour une durée oscillant entre trois et vingt ans<sup>72</sup>. Il protège les producteurs de cartes dans les limites des frontières du royaume, mais pas des contrefaçons étrangères<sup>73</sup>. Ce système est aussi bien une protection artistique de l'auteur que commerciale, puisqu'il permet de publier son travail pendant plusieurs années. Il revient aussi à l'auteur de pouvoir saisir en justice quiconque le copie. Ainsi, l'affaire Duval-Jaillot témoigne des enjeux de pouvoir autour de cette question. Elle est également l'occasion d'explorer le commerce de la carte et le statut légal des dessins du cartographe, tout autant que celle relative à la fonction d'éditeur de cartes au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>68</sup> Claire Lesage, « Les libraires catalogueurs renseigner et décrire, attirer et vanter » dans Annie Charon et Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : Les catalogues de libraires (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2018, pp. 39-57

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 39

<sup>70</sup> Le privilège est différent du droit d'auteur qui est un statut légal et automatique protégeant les artistes, mais qui n'existe pas dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle : "Privilege antedated copyright in the history of publishing and was its legal precursor" in M.H. Edney et M.S. Pedley, *The History of Cartography, Volume 4, op. cit.*, p. 115. Pour approfondir cette question du droit d'auteur dans le monde britannique et pour les productions géographiques, voir David Hunter, « Copyright Protection for Engravings and Maps in Eighteenth-Century Britain », *The Library*, vol. 56-IX, n° 2, 1987, pp. 128-147 et Isabella Alexander, « Copyright and the Circulation of Geographical Knowledge in Eighteenth-Century Britain » dans Louisiane Ferlier et Benedicte Miyamoto (eds.), *Forms, Formats and the Circulation of Knowledge*, Leiden/Boston, Brill, 2020, pp. 87-111

<sup>71</sup> Voir C. Hofmann, « Publishing and the Map Trade in France, 1470-1670 », art cit., p. 1581 et Matthew H. Edney et Mary Sponberg Pedley, *The History of Cartography, Volume 4: Cartography in the European Enlightenment*, Chicago, University of Chicago Press, 2020, "Privilege and Copyright", pp. 1115-1119

<sup>72</sup> Voir en particulier le double article de Peter Fuhring, « The Print Privilege in Eighteenth-Century France-I », *Print Quarterly*, 1985, vol. 2, n° 3, pp. 175-193 et Peter Fuhring, « The Print Privilege in Eighteenth-Century France-II », *Print Quarterly*, 1986, vol. 3, n° 1, pp. 19-33

<sup>73</sup> Sur les contrefaçons en matière de cartographie voir en particulier Mireille Pastoureau, « Contrefaçons et plagiat des cartes de géographie et des atlas français de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans François Moreau (dir.), *Les Presses Grises : La Contrefaçons du Livre (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Aux amateurs de livres, 1988, pp. 275-303. Pour approcher les contrefaçons étrangères et hollandaises en particulier voir Marco Van Egmond, « The Secrets of a long life: The Dutch firm of covens & mortier (1685-1866) and their copper plates », *Imago Mundi*, janvier 2002, vol. 54, n° 1, pp. 67-86



## Une affaire judiciaire : la saisie des cartes de France

L'affaire Duval-Jaillet peut être suivie en détail grâce au factum conservé à la BNF<sup>74</sup>. Ce document imprimé de six pages est inséré dans un recueil composite marqué du blason de Jean-Nicolas de Tralage, cartographe et collectionneur, mais aussi neveu de Gabriel Nicolas de La Reynie, lieutenant-général de Police au moment de l'affaire<sup>75</sup>. Les factums sont « des mémoires imprimés, rédigés par des avocats, et qui résument à l'intention des juges, les causes, les faits et les demandes d'une procédure<sup>76</sup> ». Il s'agit de mémoires judiciaires dans lesquels l'une des parties se défend par l'intermédiaire de son avocat. Ces documents permettent de saisir les différents aspects d'une affaire en cours et d'approcher les trajectoires individuelles des acteurs impliqués. Il convient cependant d'être méfiant sur la lisibilité apparente de ce type de document qui présente de nombreux aspects argumentatifs et polémiques. En effet, ils permettent à l'auteur de se justifier, souvent de légitimer son action et parfois d'influencer les juges. Malgré tout, le factum de Pierre Duval reste un document utile à l'historien pour saisir la chronologie de la procédure judiciaire lancée par Alexis-Hubert Jaillet contre le géographe du roi. Ce document n'est pas daté, mais la chronologie des événements nous permet d'envisager la date de 1671 comme date de rédaction [Fig. 2].

Avant de retracer cette affaire, il convient de dire quelques mots sur l'éditeur d'estampes Jaillet. Au moment de l'affaire, il n'est pas le géographe et l'éditeur de cartes à succès de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Originaire de Franche-Comté, il s'installe à Paris avec son frère Simon en 1657. Il possède une formation technique relativement éloignée de la production de cartes puisqu'il est « sculpteur ordinaire du roi<sup>78</sup> », c'est-à-dire qu'il pouvait être impliqué sur des chantiers d'ornementation et de décoration de bâtiments ou encore réaliser des sculptures en marbres, ivoire ou pierre<sup>79</sup>. En 1664, il se marie avec Jeanne Berey, fille de l'éditeur et marchand d'estampes Nicolas Berey, l'un des éditeurs à qui Pierre Duval fournit des cartes et un jeu. En 1665 et en 1667, les décès respectifs de Nicolas Berey et de son fils homonyme, permettent à Jaillet de reprendre la boutique *Aux deux globes*. Entre février et mars 1668, il rachète la partie géographique du fonds de sa belle-famille et devient éditeur d'estampes et de cartes<sup>80</sup>. C'est seulement quelques mois plus tard que l'affaire débute, lorsque que Jaillet fait saisir une carte de Pierre Duval et une carte de Gérard Jollain, graveur et éditeurs parisiens de cartes et d'estampes. En effet, le « premier souci de Jaillet est d'exploiter le fonds Berey<sup>81</sup> » et l'année de son achat coïncide avec celle de première procédure judiciaire initiée contre Pierre Duval. Par l'intermédiaire d'une ordonnance du lieutenant-général de police, deux cartes de France de Pierre Duval et Gérard Jollain sont saisies, c'est-à-dire remises

<sup>74</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillet*, BNF, F-21258 (52).

<sup>75</sup> Peter Fuhring, « Jean Nicolas de Tralage. La documentation d'un collectionneur d'estampes au XVII<sup>e</sup> siècle », *L'estampe au Grand siècle. Études offertes à Maxime Préaud*, Paris, École nationale des Chartres-Bibliothèque nationale de France, 2010, pp. 515-538

<sup>76</sup> Lise Lavoit, « Factums et mémoires d'avocats aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 1988, vol. 7, n° 2, p. 222

<sup>77</sup> Voir F. Roland, *Alexis-Hubert Jaillet, géographe du roi Louis XV, 1632-1712*, Besançon, Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, 1918

<sup>78</sup> Dans M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviie siècles)*, op. cit., p. 229. Ce titre de « sculpteur du roi » a été finement étudié sous Henri IV par Geneviève Bresc-Bautier dans « Les sculpteurs du roi sous Henri IV » dans Colette Nativel (ed.), *Henri IV : Art et pouvoir*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018, pp. 107-127.

<sup>79</sup> Par exemple, son frère Simon réalise des sculptures d'ivoire en forme de crucifix et noue des relations avec le monde de l'estampe, en particulier les graveurs. Sur ce point, voir Maxime Préaud, « Chemins de croix. Un marché de gravure entre Pierre-Simon Jaillet et Jean Hainzelman en 1681 », *Nouvelles de l'estampe*, 1 décembre 2011, n° 237, pp. 42-57

<sup>80</sup> M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviie siècles)*, op. cit., p. 229

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 229





entre les mains du lieutenant général de police<sup>82</sup>. La première correspond à celle que Duval<sup>83</sup> a éditée lui-même en 1668 [Fig. 3], tandis que la seconde a été éditée par Gérard Jollain<sup>84</sup> en 1660 [Fig. 4] sur le dessin de Duval. La raison principale de cette saisie s'explique par le fait que les deux cartes seraient des copies d'une carte fournie par Pierre Duval vers 1660 à Nicolas Berey<sup>85</sup> [Fig. 5]. L'enjeu de cette première affaire est donc de savoir si ces deux cartes sont bien des copies de celle cédée à Berey, car lorsque le dessin de la carte est donné par le cartographe à l'éditeur, il abandonne son privilège de l'imprimer. S'il y a bien eu copie et cession du privilège, alors Jaillot est dans son droit. Cette première affaire donne raison à Pierre Duval et Gérard Jollain : leur demande de mainlevée, c'est-à-dire de levée de la saisie, est accordée le 22 juin 1668 par le lieutenant-général de Police<sup>86</sup>.

L'affaire se poursuit en 1671, lorsque Jaillot utilise une seconde juridiction, celle du bailli du Palais, qui ordonne la saisie de trois cartes de Pierre Duval. Ce changement de juridiction s'explique par le fait que Jaillot n'a pas obtenu gain de cause lors de la première saisie et il espère pouvoir l'obtenir en mobilisant cette nouvelle instance dont la juridiction s'étend sur l'enclos du Palais et sur les rues avoisinantes. Ainsi, le factum donne le détail de cette saisie : « la France en 4 feuilles, la France en 2 feuilles, et le Monde en une feuille<sup>87</sup> ». L'une des différences avec l'affaire précédente réside dans le fait que les trois cartes saisies ont toutes été réalisées et éditées par Pierre Duval lui-même. Ainsi, la carte de France en quatre feuilles<sup>88</sup> est réalisée en 1671, l'année de la procédure. La seconde carte de France saisie, celle en deux feuilles<sup>89</sup>, est publiée en 1665 [Fig. 6] et constitue une réédition de celle de 1655<sup>90</sup> [Fig. 7]. Enfin, la carte du monde<sup>91</sup> est publiée en 1668 [Fig. 8]. L'autre différence avec la première affaire réside dans les accusations de copie avancées par Jaillot qui reproche à Pierre Duval de n'avoir pas seulement copié une seule carte, mais bien les trois cartes qu'il a cédées à Berey vers 1660. Le factum détaille d'ailleurs le nom des trois dessins que Duval a donnés à cet éditeur. Il s'agit d'un « dessin d'une [France] en six feuilles par rivières » et de « deux autres dessins d'une feuille, l'une du Monde et l'autre de France »<sup>92</sup>. Jaillot affirme que la carte de France en 4 feuilles de Duval est copiée sur celle en 6 feuilles, que celle en deux feuilles et une copie de celle en une feuille, tandis que le planisphère est copié sur la carte générale du monde cédée à Berey<sup>93</sup> [Fig. 9]. Dans chacune de ces nouvelles cartes, Pierre Duval aurait ainsi copié celle qu'il avait auparavant fournie à l'éditeur Nicolas Berey. Suite à l'ordonnance de saisie du bailli du Palais,

<sup>82</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot, op. cit.* p. 2

<sup>83</sup> Pierre Duval, *La France en toute son estendue sous le Roy Louis XIV en l'an 1668*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, GE -D-14847.

<sup>84</sup> Pierre Duval, *Nouvelle et exacte description du Royaume de France et de ses Acquisitions*, Paris, chez Gérard Jollain, 1660, BNF, Cartes et plans, GE D-14848.

<sup>85</sup> Nous n'avons pas retrouvé la carte manuscrite de Duval donnée à Nicolas Berey, mais bien sa version imprimée. Conservée à la BNF, elle est signée par « H. Jaillot » pour l'année 1661. À cette date, Jaillot n'est pas impliqué dans la production cartographique, il s'agit donc bien de la réédition par Jaillot de la carte imprimée par Berey sur les dessins de Duval : BNF, Cartes et plans, GE D-14931.

<sup>86</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot, op. cit.*, p. 2

<sup>87</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot, Ibid.*

<sup>88</sup> La carte en quatre feuilles est composée du royaume d'Aquitaine [BNF, Cartes et plans, GE D-13440 (1)], la Neustrie [BNF, GE D-13440 (2)], la Bourgogne et l'Austrasie.

<sup>89</sup> Pierre Duval, *La France et ses Acquisitions par la paix [...]*, Paris, chez l'auteur, 1665, BNF, Cartes et plans, GE D-14929.

<sup>90</sup> Pierre Duval, *La France [...]*, Paris, chez l'auteur, 1655, BNF, Cartes et plans, GE D-14930.

<sup>91</sup> Pierre Duval, *Planisphère ou carte générale du monde*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, GE D-12289.

<sup>92</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot, op. cit.*, p. 1

<sup>93</sup> Pierre Duval, *La carte générale du monde*, Paris, chez Nicolas Berey, 1661, BNF, Cartes et plans, GE D-27376 (RES)



une sentence du 18 juillet 1671 prévoit qu'une commission d'experts se réunissent pour constater ou non la nature des copies<sup>94</sup>. Le factum intervient à la suite de cette sentence et juste avant que l'affaire soit jugée. Ces affaires de saisies d'une production pour violation d'un privilège sont relativement fréquentes au XVII<sup>e</sup> siècle et Marianne Grivel en relève trois concernant le petit monde parisien de l'estampe<sup>95</sup>. Toutefois, l'une des particularités de cette affaire, c'est qu'elle a lieu en deux temps, deux saisies menées par Jaillot à travers deux juridictions différentes. Surtout, cette affaire témoigne des enjeux autour de la question du privilège en matière de cartographie et questionne le double statut de Pierre Duval, tantôt éditeur, tantôt fournisseur de cartes.

### Privilège et rivalité commerciale

Le factum nous renseigne sur les deux raisons principales de cette procédure judiciaire engagée par Jaillot : « Le premier que Duval a cédé à défunt Berey son privilège pour toutes les cartes de France, et le second, que les cartes que ledit Jaillot a fait saisir sur ledit Duval sont copiées sur celles dont ledit défunt Berey a eu les dessins<sup>96</sup> ». Sur les six pages du factum, les deux premières sont consacrées à l'exposé des faits et procédures réalisés depuis 1668. Les pages suivantes s'attachent à prouver que Pierre Duval n'a pas cédé le privilège à Berey, tandis que les deux dernières pages comparent les cartes saisies des originales pour montrer qu'elles sont différentes et non copiées. L'enjeu est donc de savoir s'il y a cession de privilège et copie de cartes. En ce qui concerne le privilège, qualifié de « titre à la vente et au débit journalier des cartes en question<sup>97</sup> », il ne semble pas avoir été retrouvé par Jaillot pour appuyer ses accusations. Par conséquent, ce dernier propose de s'appuyer sur la cession de privilège de Duval accordé à deux autres éditeurs Lagniet et Boisvin quelques années plus tôt. Si Pierre Duval accorde par écrit son privilège à ces éditeurs, Jaillot prône qu'il est possible par « conjectures et réproqueitez »<sup>98</sup> d'affirmer qu'il l'a aussi cédé à Nicolas Berey. Cette tentative de démonstration menée par Jaillot soulève par ailleurs un enjeu important de cette affaire, à savoir la double fonction exercée par Duval en tant que fournisseur de cartes et éditeur. Dans la situation où un géographe fournit des cartes à d'autres éditeurs, puis décide de les éditer pour lui-même, quelles sont alors les cartes qu'il peut éditer et celles qui relèvent de l'éditeur<sup>99</sup> ? Lorsque Duval cède les dessins de ses cartes à Nicolas Berey, il cède aussi son privilège. Si Jaillot est le nouveau propriétaire de la boutique de Berey et qu'il rachète son fonds, alors le privilège lui revient. L'enjeu du factum est donc bien de prouver que Pierre Duval est dans son droit lorsqu'il publie ses cartes. C'est pour cette raison qu'il s'attache d'une part à démontrer que le privilège n'a pas été cédé, puisqu'il s'agirait d'une « servitude la plus insupportable<sup>100</sup> », et d'autre part qu'il ne s'agit pas non plus de copies des cartes cédées. Pierre Duval tente ainsi de légitimer ses nouvelles cartes et le droit de les éditer. La publication de son premier catalogue, un an après la procédure, participe également à réaffirmer ce statut d'éditeur légitime. Les premières lignes du catalogue<sup>101</sup> mentionnent cinq productions qui n'intègrent pas sa proposition de classement. D'abord, il indique son *Globe terrestre*, un globe en fuseaux initialement prévu pour être monté sur une sphère, puis son jeu de cartes dédié au

<sup>94</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, op. cit., p. 2

<sup>95</sup> M. Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., pp. 109-112

<sup>96</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, op. cit., p. 3

<sup>97</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, Ibid.

<sup>98</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, Ibid., p. 4

<sup>99</sup> Christine Marie Petto, *When France was king of cartography: the patronage and production of maps in early modern France*, Lanham-Plymouth, Lexington Books, 2007, p. 149

<sup>100</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, Ibid., p. 4

<sup>101</sup> Pierre Duval, *Liste des cartes, des livres, et autres œuvres de géographie [...]*, op. cit.



Dauphin<sup>102</sup> et ensuite sa carte de l'Europe en quatre grandes feuilles. Enfin, il mentionne deux cartes de France, l'une en quatre feuilles l'autre en deux feuilles, que Jaillot fait saisir en 1671. Ces mentions sont de véritables revendications de propriété de la part de Duval qui choisit de les mettre en valeur en les extirpant de la catégorie consacrée aux cartes. Dans les deux catalogues suivants, la mention des cartes saisies disparaît pour être intégrée dans la catégorie consacrée aux cartes.

En filigrane de cette affaire, se joue aussi une opposition entre deux hommes avec des carrières et une légitimité différente. D'un côté, Pierre Duval est établi éditeur à Paris et possède le titre de géographe du roi depuis 1650. De l'autre, Jaillot est un jeune éditeur récemment engagé dans la production cartographique. Le factum se fait d'ailleurs le relais de ces deux situations qui semblent diamétralement opposées. D'une part, il indique que Duval « a acquis quelque réputation par un grand nombre de cartes et de livres qu'il a mis au jour depuis trente ans<sup>103</sup> ». Cette notion de « réputation » met en relief l'ancienneté de Duval par rapport à Jaillot sur le marché de la carte. Ce terme permet également de construire une légitimité en matière de production cartographique, renforcée par le fait que « ses dessins sont recherchés<sup>104</sup> », en particulier parce qu'il en fournit à Nicolas Berrey et Gérard Jollain. Le factum véhicule ainsi l'image d'un géographe à succès qui contraste pourtant avec sa situation matérielle et financière réelle : Duval s'est difficilement installé sur le marché de la carte, ce dont témoignent les nombreuses adresses relevées par Mireille Pastoureau tout au long de sa carrière<sup>105</sup>. De plus, il ne possède pas de boutique ni d'atelier, mais produit et vend ses cartes à son domicile, dénotant une situation relativement instable. Face à Duval, Jaillot apparaît comme un jeune éditeur et le factum le désigne seulement comme un « marchand de taille-douce et un vendeur d'images<sup>106</sup> » qui n'a « eu ni titre, ni qualité<sup>107</sup> » pour faire ces saisies. Il est d'ailleurs noté que c'est dans « un esprit de jalousie »<sup>108</sup> que Jaillot fait saisir les cartes de Duval, renforçant l'opposition entre les deux hommes. En somme, l'ambition du document est de tracer une frontière entre eux. L'un serait un géographe parisien à succès, tandis que l'autre serait un simple vendeur d'images « Francomtois<sup>109</sup> », par conséquent originaire des territoires encore sous domination espagnole jusqu'à la paix de Nimègue en 1678.

Enfin, l'un des enjeux sous-jacents, dans cette opposition, réside dans la capacité des deux hommes à réagir à l'actualité politique et militaire de leurs temps dans la production de cartes. De fait, cette affaire est révélatrice des enjeux de l'édition cartographique en temps de guerre et d'un marché en tension durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À ce titre, le factum note que « Duval ne devant pas demeurer inutile, et les conquêtes du Roi l'obligeant de temps en temps à faire des nouvelles Cartes de France [...] pour faire voir le nouvel agrandissement du Royaume, il espère encore en donner d'autres au public<sup>110</sup> ». La guerre de Dévolution a lieu durant les années 1667-1668 entre les royaumes de France et d'Espagne. Ces dates correspondent aussi à la première saisie de Jaillot. Ainsi, la représentation des zones de conflits et les modifications territoriales induites par le traité d'Aix-la-Chapelle sont autant d'éléments qui illustrent le poids central des cartes et de leurs ventes. C'est pour cette raison

<sup>102</sup> Il s'agit de ses *Tables de géographie réduites en un jeu de cartes* : BNF, Est., KH-34 (C,6)-PET FOL. Ces dernières sont rééditées par « Mlle Duval ».

<sup>103</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, *Ibid.*

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> M. Pastoureau, *Les atlas français (xvie-xviiie siècles)*, *op. cit.*, p. 137

<sup>106</sup> *Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, BNF, F-21258 (52), *op. cit.*

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> *Ibid.*

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 1



que les cartes de France en particulier sont au cœur de l'affaire Duval-Jaillot puisqu'elles peuvent être le reflet des changements territoriaux qui intéressent le public parisien. Par exemple, la carte de France de Duval réalisée en 1668 s'intitule *La France en toutes son étendue sous le roy Louis XIV l'an 1668* et la carte cédée à Bery porte sur *les Nouvelles acquisitions du royaume de France*. L'enjeu est alors de représenter avec fidélité et exactitude les nouveaux espaces de conflits. Cet argument est renforcé par les capacités de Duval et Jaillot d'y réagir, car à la différence de Pierre Duval, Jaillot ne possède pas le stock ni les compétences nécessaires pour réaliser rapidement des cartes. Sur ce point, Christine Marie Petto a bien montré les nombreuses cartes et atlas réalisés par Pierre Duval durant cette période<sup>111</sup>. Par exemple, l'atlas des *Acquisitions de la France par la paix*, initialement édité en 1660, est réédité à de nombreuses reprises par Duval et spécifiquement en 1667. Il réalise également un atlas intitulé *Cartes et provinces eschues à la Reine* en 1667 qui présente plusieurs cartes des zones disputées, des lieux de batailles et des modifications territoriales entre les royaumes de France et d'Espagne. Duval semble pouvoir plus facilement réagir à l'actualité politique et militaire par son important stock de cartes constitué depuis le début de sa carrière. Dans un contexte où la production et la vente de cartes peuvent être un marché juteux, Jaillot possède donc un intérêt commercial à l'exploitation rapide du fonds Bery et à la saisie des cartes éditées par Duval. Nous n'avons pas retrouvé la trace des suites de ce procès. Toutefois et à partir de 1670, Jaillot s'entoure de Guillaume Sanson, le fils de Nicolas, pour produire, éditer et vendre ses propres cartes. Cette collaboration lui permet de recevoir le dessin des cartes de Sanson qu'il peut ensuite publier dans sa boutique. Il n'a alors plus besoin d'exploiter pleinement le fonds Bery<sup>112</sup>.

Cet article a envisagé la production cartographique sous l'angle de celle de Pierre Duval. En suivant le processus qui permet le passage de la carte manuscrite à sa forme imprimée, nous avons pu identifier les différents acteurs impliqués dans l'acte productif. D'abord, une relation privilégiée se noue entre l'auteur de la carte et ses graveurs. Par l'intermédiaire des cartes manuscrites de Duval, nous avons pu retracer la nature des relations entre ces deux acteurs et leurs implications mutuelles dans la gravure. En effet, les consignes glissées en marge de ces documents permettent de suivre les différentes étapes de ce processus. Pierre Duval maîtrise alors ces techniques, qu'il envisage comme une étape clef de la production de la carte. Toutefois, la relation auteur-graveur est permise par l'éditeur. Ce dernier est l'acteur central permettant la production de la carte et il est en charge de l'ensemble des opérations matérielles et financières. Sur ce point, nous avons pu explorer le statut particulier de Pierre Duval qui est aussi bien fournisseur de cartes à d'autres éditeurs que son propre éditeur. Ce double statut est à l'origine d'une affaire qui l'oppose à Jaillot entre les années 1668 et 1671. En effet, il est question de savoir si Duval peut éditer des cartes qui ressemblent étroitement à celles qu'il a fournies à l'éditeur Bery quelques années auparavant. Ainsi, cette affaire est révélatrice d'enjeux autour de l'obtention du privilège qui s'applique seulement sur les cartes imprimées et non sur les dessins du cartographe. Elle met aussi en relief des enjeux relatifs à la rivalité entre deux hommes sur un marché concurrentiel de la carte dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>111</sup> C.M. Petto, *When France was king of cartography*, op. cit., pp. 149-150.

<sup>112</sup> Toutefois, deux ans après la mort de Pierre Duval, Jaillot réédite la carte de France que Bery a éditée sur les dessins de Duval en 1685 : Pierre Duval, *La Carte générale de France et de ses nouvelles Acquisitions*, Paris, chez Jaillot, 1685, BNF, Cartes et Plans, GE D-15308.



Ce nouveau marché de la carte se développe davantage à partir des décennies 1670-1680, au moment où une nouvelle génération de cartographes émerge<sup>113</sup>. S'il conserve des liens étroits avec le monde de l'imprimé et de l'estampe, le monde de la carte se singularise par l'apparition de nouvelles boutiques tenues par des cartographes dans le centre de Paris à l'intérieur du quartier des géographes<sup>114</sup>. Ces boutiques se spécialisent dans la production, la vente et la distribution de cartes. Les exemples d'Alexis-Hubert Jaillot, de Jean-Baptiste Nolin<sup>115</sup> et de Nicolas de Fer sont révélateurs de ce phénomène. Ces derniers endossent les fonctions de cartographe et d'éditeur. En effet, Nolin et Jaillot s'associent d'abord à des cartographes de renom pour éditer et vendre des cartes, respectivement avec Vincenzo Coronelli<sup>116</sup> et Guillaume Sanson. Ils se lancent ensuite dans l'édition de leurs propres cartes et obtiennent aussi le titre de géographe du roi. Le cas de Nicolas de Fer est un peu différent des précédents et ressemble davantage à la trajectoire de Duval. Fils d'Antoine de Fer, Nicolas de Fer fournit ses premières cartes à son père et à d'autres éditeurs entre les années 1669 et 1687. Il reprend ensuite la boutique familiale de la *Sphère Royale* à sa mère. À partir de cette date, Nicolas de Fer édite ses propres cartes et il obtient également les titres de géographe du Dauphin puis de géographe du roi d'Espagne. Avec l'émergence de nouveaux producteurs de cartes, un quartier de géographes se construit autour du quai de l'Horloge et à proximité des vendeurs et producteurs d'instruments scientifiques. Le cas de Pierre Duval préfigure en quelque sorte les pratiques des cartographes français de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>113</sup> Voir en particulier Mary Sponberg Pedley, *The commerce of cartography: making and marketing maps in eighteenth-century France and England*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, 345 p.

<sup>114</sup> Mary Sponberg Pedley, « The Map Trade in Paris, 1650-1825 », *Imago Mundi*, 1981, vol. 3, pp. 33-45

<sup>115</sup> L'historiographie connaît principalement Jean-Baptiste Nolin à travers la controverse qui l'oppose à Guillaume Delisle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans Numa Broc, « Une affaire de plagiat cartographique sous Louis XIV : le procès Delisle-Nolin. », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1970, vol. 23, no 2, pp. 141-153 ; Lucie Lagarde, « Le Passage du Nord-Ouest et la Mer de l'Ouest dans la Cartographie française du 18<sup>e</sup> Siècle, Contribution à l'Étude de l'Œuvre des Delisle et Buache », *Imago Mundi*, 1989, vol. 4, pp. 19-43 et Nelson-Martin Dawson, *L'Atelier Delisle. L'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Sillery, Septentrion, 2000, 306 p.

<sup>116</sup> Voir en particulier Marica Milanesi, *Vincenzo Coronelli cosmographer, 1650-1718*, Turnhout, Brepols, 2016, 472 p.





## SOURCES

### Manuscrites

- BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-13808.
- BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10154.
- BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-15259.
- BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10135.
- BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10136.

### Imprimées

- DUVAL Pierre, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de le carte*, Paris, chez Mademoiselle Duval, 1704, BNF G-9387.
- DUVAL Pierre, *Tables de géographie réduites en un jeu de cartes*, Paris, chez Mlle Duval, BNF, Est., KH-34 (C,6)-PET FOL.
- DUVAL Pierre, *La Carte générale de France et de ses nouvelles Acquisitions*, Paris, chez Jaillot, 1685, BNF, Cartes et Plans, GE D-15308.
- DUVAL Pierre, *Carte universelle du commerce*, Paris, chez l'auteur, 1677, BNF, Cartes et plans, GE D-12483.
- DUVAL Pierre, *Carte universelle du commerce*, Paris, chez l'auteur, 1674, BNF, Cartes et plans, GE D-12482.
- DUVAL Pierre, *Traité de géographie qui donne la connoissance et l'usage des globes et de le carte*, Paris, chez l'auteur, 1672, BNF G-17933 (2).
- DUVAL Pierre, *Liste des cartes, des livres, et autres œuvres de géographie [...]*, Paris, chez l'auteur, 1672 [1676 et 1682], BNF, 8-Q10A-193 [BNF, G-17933 (2) et BNF DELTA-10526].
- DUVAL Pierre, *Planisphere ou carte générale du monde*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, GE D-12289.
- DUVAL Pierre, *La France en toute son étendue sous le Roy Louis XIV en l'an 1668*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, GE -D-14847.
- DUVAL Pierre, *La France et ses Acquisitions par la paix [...]*, Paris, chez l'auteur, 1665, BNF, Cartes et plans, GE D-14929.
- DUVAL Pierre, *La carte générale de France et de ses nouvelles acquisitions*, Paris, Chez Jaillot, 1661, BNF, Cartes et plans, GE D-14931.
- DUVAL Pierre, *La carte générale du monde*, Paris, chez Nicolas Berey, 1661, BNF, Cartes et plans, GE D-27376 (RES).



- DUVAL Pierre, *Le Théâtre des belles actions des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem [...]*, Paris, chez Estienne Vouillemont, 1661, BNF, Cartes et plans, GE D-15454.
- DUVAL Pierre, *Nouvelle et exacte description du Royaume de France et de ses Acquisitions*, Paris, chez Gérard Jollain, 1660, BNF, Cartes et plans, GE D-14848.
- DUVAL Pierre, *Jeu de France*, Paris, chez Estienne Vouillemont, 1659, BNF, Cartes et Plans, GE D-14811.
- DUVAL Pierre, *La France [...]*, Paris, chez l'auteur, 1655, BNF, Cartes et plans, GE D-14930.
- DUVAL Pierre, *Carte de Nigritie et Guinée*, Paris, chez Pierre Mariette, 1653, BNF GE D-15125.
- DUVAL Pierre, *Recherches curieuses des annales de France*, Paris, chez Gervais Clousier, 1640, BNF, 8-L35-88.
- Factum pour Maistre Pierre Duval [...] contre Hubert Jaillot*, BNF, F-21258 (52).
- LA MOTHE LE VAYER François de, *La Géographie du Prince*, Paris, chez Thomas Jolly, 1663, BNF, Arsenal, 8-H-315.
- LENGLET DUFRESNOY Nicolas, *Méthode pour étudier l'histoire*, Paris, chez Pierre Gandouin, vol.4, 1735.
- ROBERT DE VAUGONDY Didier, *Essai sur l'histoire de la géographie*, Paris, chez Antoine Boudet, 1755.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDER Isabella, « Copyright and the Circulation of Geographical Knowledge in Eighteenth-Century Britain » dans Louisiane Ferlier et Benedicte Miyamoto (eds.), *Forms, Formats and the Circulation of Knowledge*, Leiden/Boston, Brill, 2020, pp. 87-111.
- BARBIER Frédéric, *La carte manuscrite et imprimée du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle : Journée d'étude sur l'histoire du livre et des documents graphiques*, Valenciennes, 17 nov.1981, Munchen, K. G. Saur, 1983, 132 p.
- BLAIR Ann, *Tant de choses à savoir : comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, 491 p.
- BRESC-BAUTIER Geneviève, « Les sculpteurs du roi sous Henri IV » dans Colette Nativel (ed.), *Henri IV : Art et pouvoir*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Renaissance »), 2018, pp. 107-127.
- BROC Numa, « Une affaire de plagiat cartographique sous Louis XIV : le procès Delisle-Nolin. », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1970, vol. 23, n° 2, pp. 141-153.
- CHARLE Christophe et ROCHE Daniel (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publ. de la Sorbonne, 2002, 475 p.
- CHARON Annie, LESAGE Claire et NETCHINE Ève (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : Les catalogues de libraires (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes (coll. « Études et rencontres »), 2018, 280 p.
- CUGY Pascale, *La dynastie Bonnard: peintres, graveurs et marchands de modes à Paris sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Collection "Art & société" »), 2017, 398 p.
- DAINVILLE François de, *Le langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, CTHS, 1964 [2018], 301 p.
- DAWSON Nelson-Martin, *L'Atelier Delisle. L'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Sillery, Septentrion, 2000, 306 p.
- EDNEY Matthew H. et PEDLEY Mary Sponberg, *The History of Cartography, Volume 4: Cartography in the European Enlightenment*, Chicago, University of Chicago Press, 2020, 1803 p.
- FEBVRE Lucien et MARTIN Henri-Jean, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1957, 558 p.
- FUHRING Peter, « Jean Nicolas de Tralage. La documentation d'un collectionneur d'estampes au XVII<sup>e</sup> siècle », *L'estampe au Grand siècle. Études offertes à Maxime Préaud*, Paris, École nationale des Chartes-Bibliothèque nationale de France, 2010, pp. 515-538.
- FUHRING Peter, « The Print Privilege in Eighteenth-Century France-II », *Print Quarterly*, 1986, vol. 3, n° 1, pp. 19-33.
- FUHRING Peter, « The Print Privilege in Eighteenth-Century France-I », *Print Quarterly*, 1985, vol. 2, n° 3, pp. 175-193.



- GRIVEL Marianne, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève [Paris], Droz [diffusion Champion] (coll. « Histoire et civilisation du livre »), 1986, 448 p.
- HOFMANN Catherine, « Publishing and the Map Trade in France, 1470-1670 » dans David Woodward (ed.), *History of cartography Volume 3: Cartography in the European Renaissance*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, pp. 1569-1588.
- HOFMANN Catherine, « L'enluminure des cartes et des atlas imprimés (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin du Comité français de cartographie*, 1999, n° 159, pp. 35-47.
- HOONAARD Will C. van den, *Map Worlds: A History of Women in Cartography*, Waterloo, Wilfrid Laurier Univ. Press, 2013, 394 p.
- HUNTER David, « Copyright Protection for Engravings and Maps in Eighteenth-Century Britain », *The Library*, vol. s6-IX, n° 2, 1987, pp. 128-147.
- JACOB Christian, *L'empire des cartes : approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992, 537 p.
- LAGARDE Lucie, « Le Passage du Nord-Ouest et la Mer de l'Ouest dans la Cartographie française du 18<sup>e</sup> Siècle, Contribution à l'Etude de l'Oeuvre des Delisle et Buache », *Imago Mundi*, 1989, vol. 4, pp. 19-43.
- LAVOIR Lise, « Factums et mémoires d'avocats aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 1988, vol. 7, n° 2, pp. 221-242.
- LEPAPE Séverine, *Gravures de la rue Montorgueil*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2016, 361 p.
- LESAGE Claire, « Les libraires catalogueurs renseigner et décrire, attirer et vanter » dans Annie Charon et Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : Les catalogues de libraires (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes (coll. « Études et rencontres »), 2018, pp. 39-57.
- MILANESI Marica, *Vincenzo Coronelli cosmographer, 1650-1718*, Turnhout, Brepols, 2016, 472 p.
- D'ORGEIX Émilie et WARMOES Isabelle, *Atlas militaires manuscrits (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Villes et territoires des ingénieurs du roi*, Paris, BnF Editions / Ministère des Armées, 2017, 384 p.
- PASTOUREAU Mireille, « Contrefaçons et plagiat des cartes de géographie et des atlas français de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle » dans François Moreau (dir.), *Les Presses Grises : La Contrefaçons du Livre (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Aux amateurs de livres, 1988, pp. 275-303.
- PASTOUREAU Mireille, *Les atlas français (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles): répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque nationale, 1984, 695 p.
- PASTOUREAU Mireille, *Les Sanson : cent ans de cartographie française : 1630-1730*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris-Sorbonne, Paris, 1982.
- PEDLEY Mary Sponberg, *The commerce of cartography: making and marketing maps in eighteenth-century France and England*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, 345 p.
- PEDLEY Mary Sponberg, « 'Commode, complet, uniforme, et suivi' : Problems in Atlas Editing in Enlightenment France » dans Joan Winearls (ed.), *Editing early and historical atlases: papers given at the Twenty-ninth Annual Conference on Editorial Problems*, University of Toronto, 5-6 November 1993, Toronto, University of Toronto Press, 1995, pp. 83-108.
- PEDLEY Mary Sponberg, *Bel et utile: the work of Robert de Vaugondy family of mapmakers, Tring, Herts*, Map Collector Publications, 1992, 251 p.



- PEDLEY Mary Sponberg, « The Map Trade in Paris, 1650-1825 », *Imago Mundi*, 1981, vol. 3, pp. 33-45.
- PELLETIER Monique, « L'ingénieur militaire et la description du territoire : Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France (coll. « Conférences et Études »), 2014, pp. 45-68.
- PETTO Christine Marie, *When France was king of cartography: the patronage and production of maps in early modern France*, Lanham-Plymouth, Lexington Books, 2007, 215 p.
- PRÉAUD Maxime, « Chemins de croix. Un marché de gravure entre Pierre-Simon Jaillot et Jean Hainzelman en 1681 », *Nouvelles de l'estampe*, 1 décembre 2011, n° 237, pp. 42-57.
- PRÉAUD Maxime, CASSELLE Pierre, GRIVEL Marianne et LE BITOUZÉ Corinne, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien régime*, Paris, Promodis : Éd. du Cercle de la librairie, 1987, 334 p.
- ROLAND F., *Alexis-Hubert Jaillot, géographe du roi Louis XV, 1632-1712*, Besançon, Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, 1918.
- ROMANO Antonella et VAN DAMME Stéphane, « Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles: Penser les savoirs au large (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2008, vol. 55-2, n° 2, pp. 7-18.
- TURREL Denise, « La couleur de la ville : Les représentations urbaines dans les cartes de l'Ancien Régime » dans Claude Petitfrère (ed.), *Images et imaginaires dans la ville à l'époque moderne*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Hors Collection »), 1998, pp. 125-151.
- VAN DAMME Stéphane, « La mappemonde sceptique : une géographie des "libertins érudits" », *Littératures classiques*, 2017, vol. 92, n° 1, pp. 77-112.
- VAN EGMOND Marco, « The Secrets of a long life: The Dutch firm of covens & mortier (1685-1866) and their copper plates », *Imago Mundi*, 2002, vol. 54, n° 1, pp. 67-86.
- WOODWARD David, « Techniques of Map Engraving, Printing, and Coloring in the European Renaissance » dans David Woodward (ed.), *History of cartography Volume 3: Cartography in the European Renaissance*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, pp. 591-610.
- WOODWARD David, *Maps as prints in the Italian Renaissance: makers, distributors & consumers*, London, the British library, 1995, 127 p.



## ANNEXES



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 1 : Pierre Duval, *Guienne où est la généralité de Montauban*, BNF, Cartes et plans, Mss, GE D-10136 (Source : Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btvib84697606>)

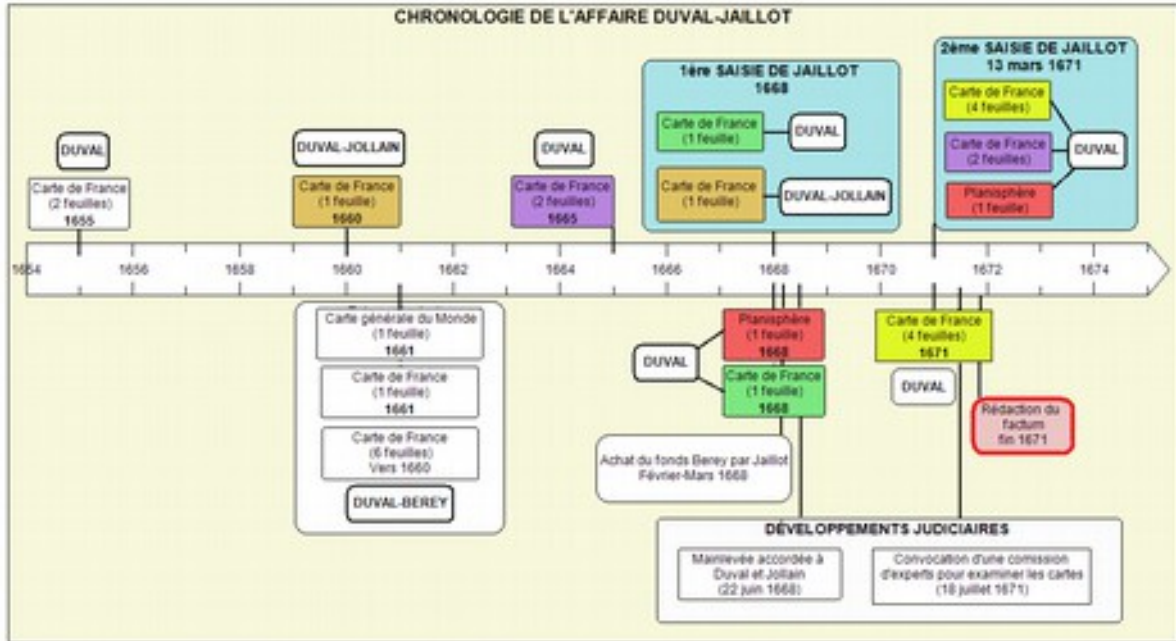
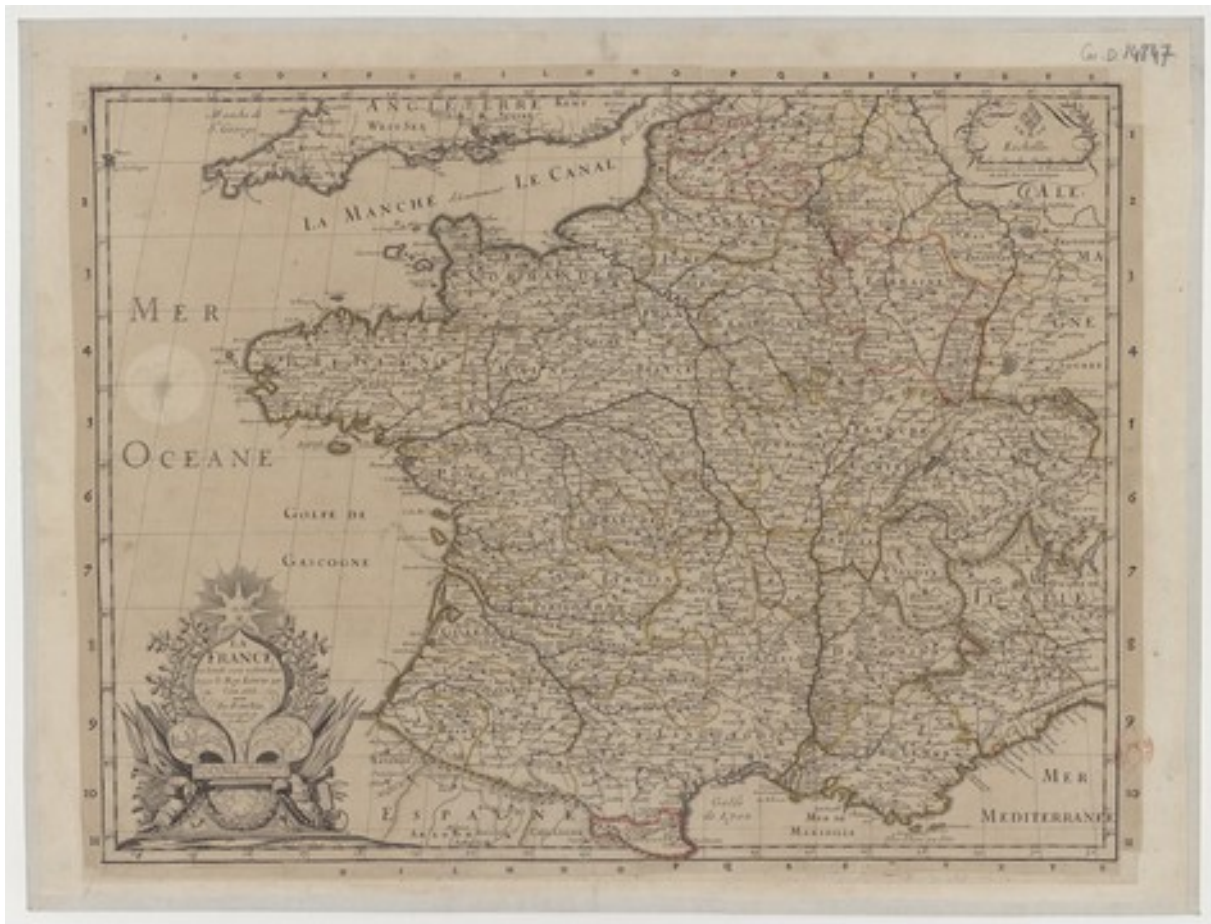


Fig. 2 : Chronologie de l'affaire Duval-Jaillet.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 3 : Pierre Duval, *La France en toute son étendue sous le Roy Louis XIV en l'an 1668*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, Impr., GE -D-14847. (Source : Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8492979n>)





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

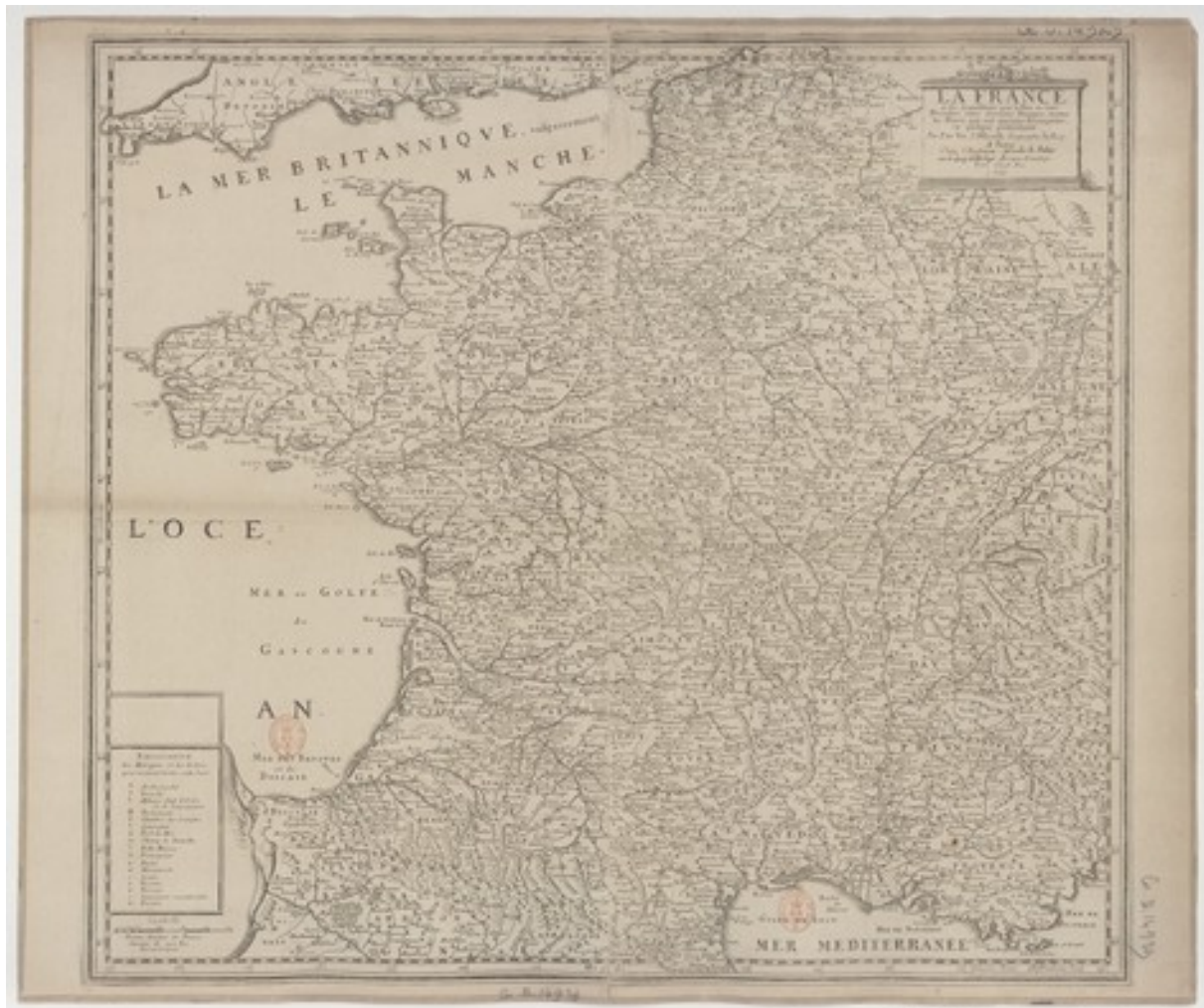
Fig. 4 : Pierre Duval, *Nouvelle et exacte description du Royaume de France et de ses Acquisitions*, Paris, chez Gérard Jollain, 1660, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-14848. (Source : Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530834007>)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

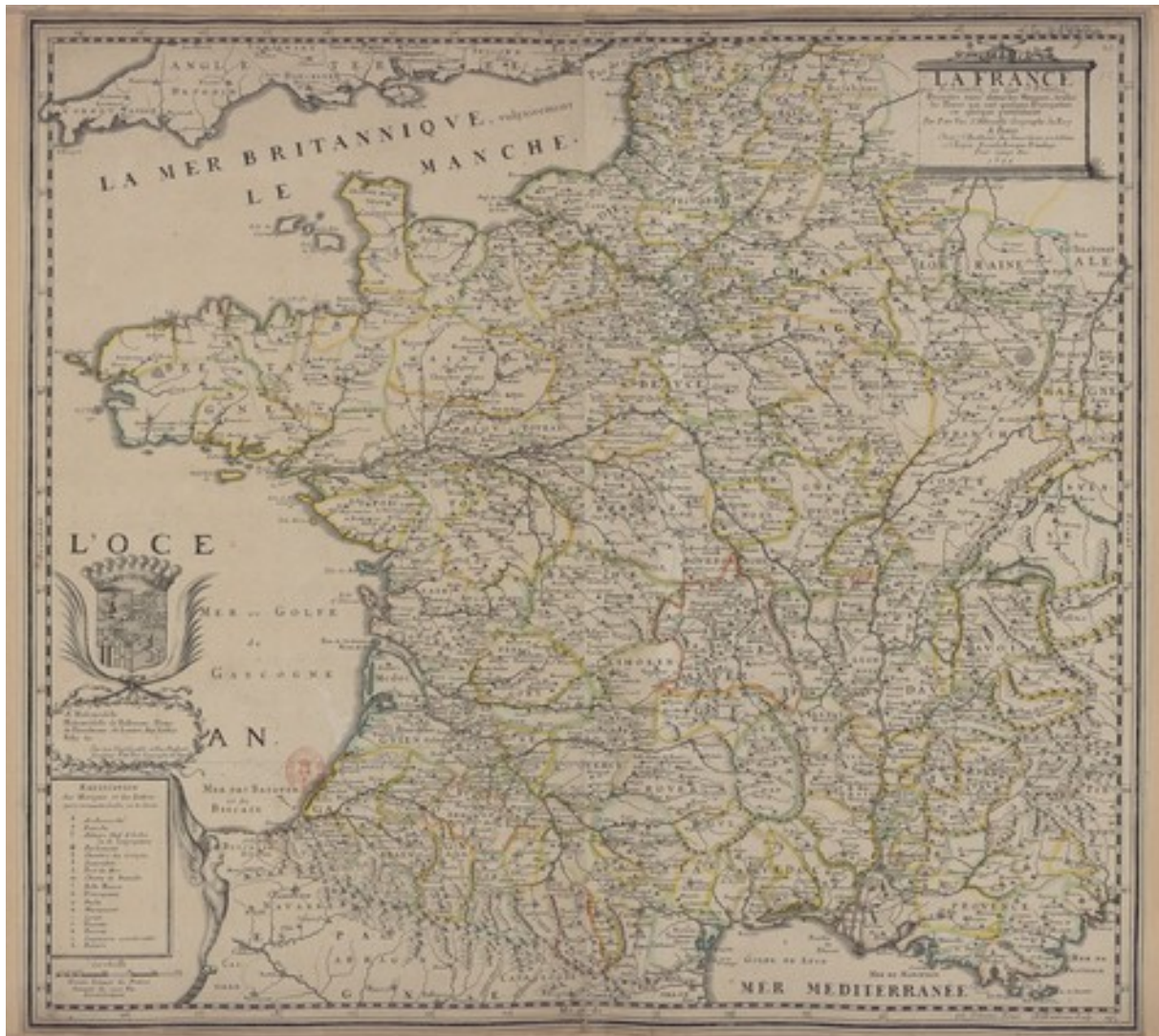
Fig. 5 : Pierre Duval, *La carte générale de France et de ses nouvelles acquisitions*, Paris, Chez Jaillot, 1661, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-14931. (Source : Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84929787>)





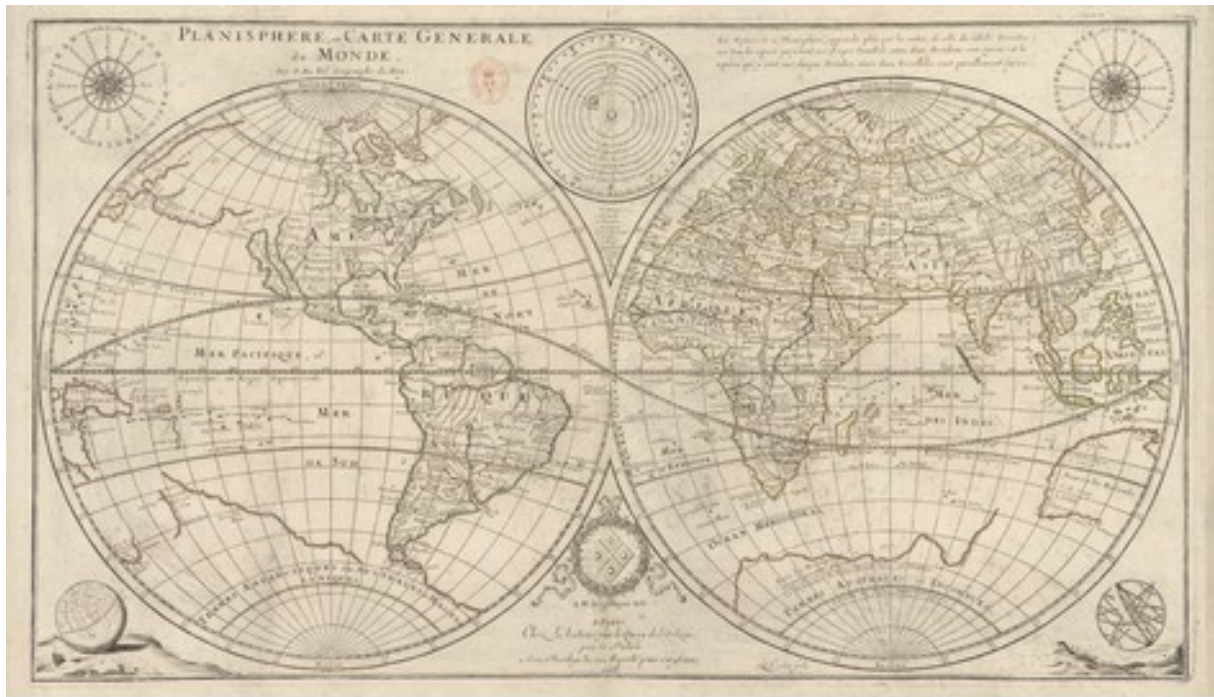
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 6 : Pierre Duval, *La France et ses Acquisitions par la paix [...]*, Paris, chez l'auteur, 1665, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-14929. (Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8492976d>)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

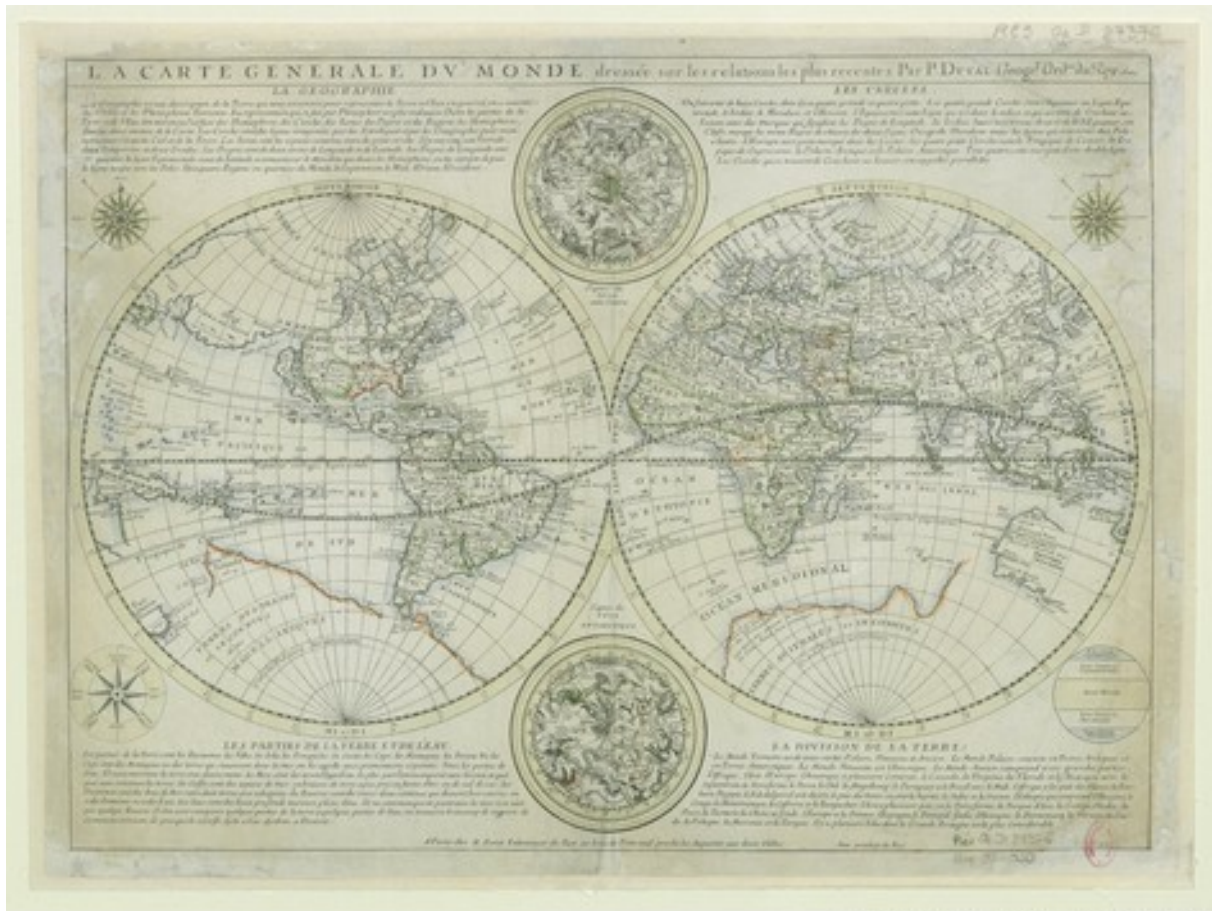
Fig. 7 : Pierre Duval, *La France* [...], Paris, chez l'auteur, 1655, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-14930. (Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8492872d>)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 8 : Pierre Duval, *Planisphère ou carte générale du monde*, Paris, chez l'auteur, 1668, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-12289. (Source : Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8491020m>)





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 9 : Pierre Duval, *La carte générale du monde*, Paris, chez Nicolas Berey, 1661, BNF, Cartes et plans, Impr., GE D-27376 (RES) ( Source : Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55005123z> )